- SI VOUS PENSEZ IMPRIMER CE DOCUMENT, PENSEZ À LE FAIRE EN PLUSIEURS PAGES PAR FEUILLE ET À DOUBLE FACE, C' EST UNE OPTION PLUS ÉCORESPONSABLE -

SILENCE

MANUEL D'UTILISATION



MY25

S01 CONNECTED

S01+

Variante affichée : S01 Connected y S01+

(V1.3)

- 01/07/2026 -

BONJOUR SILENCER

Voici votre nouveau scooter électrique S01, un modèle équivalent à un 125 cm^3, conçu pour un usage urbain et 100 % *Made in Barcelona. Elle est fabriquée par SCUTUM LOGISTIC, S.L., qui opère sous la marque "Silence" (www.silence.eco) et est située au C/ Còrsega 293, 08008 Barcelone. Vous pouvez contacter Silence à l'adresse support@silence.eco.*

La S01 est la moto électrique avec la meilleure batterie. Créée, conçue et brevetée par SILENCE, c'est une batterie amovible sous forme de trolley sur roulette qui permet n'être plus limité au point de charge et permet à l'utilisateur de la transporter confortablement et en toute sécurité vers n'importe quelle prise conventionnelle : à la maison, au bureau, bar... Consultez la section « Bonnes pratiques sur la charge de la batterie » pour en savoir plus.

Ce modèle est divisé en 2 variantes : **Connected**, **Plus** (« **+** ») (toutes avec l'homologation **L3e**)

- La variante **Connected** affiche une vitesse maximale de **110 km/h** et une autonomie d'environ 133 km grâce à une grande batterie . Elle dispose également d'un port **USB**, pour recharger votre téléphone portable par exemple.
- Dispose d'un dispositif **TCU** qui, grâce à l'application « **My Silence** », permet de lier le scooter à votre smartphone, de pouvoir la contrôler à tout moment et même de **la partager** avec qui vous voulez.
- Le meilleur représentant du modèle S01 est la variante **Plus (S01+)**. En plus des caractéristiques offertes par la variante **Connected**, elle dispose d'un ensemble d'éléments qui en font le **haut de gamme** : suspensions réglables (avant et arrière), disques de frein lobés, une esthétique spécifique unique… et une vitesse de pointe de **110 km/h**.

En résumé, un nouveau scooter 0 émissions, technologique et au design attractif pour une conduite sûre, moderne et silencieuse. La meilleure façon d'accélérer le changement vers une mobilité urbaine durable.

Êtes-vous prêt(e) à rendre les villes meilleures avec SILENCE ?

Avant de commencer à conduire votre S01 pour la première fois, veuillez lire ce manuel d'utilisation pour votre sécurité et éviter tout dommage au véhicule ou toute blessure aux tiers. Si des travaux d'entretien s'avèrent nécessaires, contactez toujours un service technique SILENCE officiel.

Bénéficiez d'une conduite douce, sans bruits ni vibrations. Merci d'avoir choisi un SILENCE S01 !

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

À PROPOS DU MANUEL

Veuillez lire attentivement l'intégralité de ce manuel, en accordant une attention particulière aux consignes de sécurité. Il détaille tout ce que vous devez savoir en tant qu'utilisateur du S01.

Les informations contenues dans ce manuel sont les plus récentes sur ce modèle, telles que disponibles au moment de l'approbation de leur publication / impression. Scutum Logistic S.L. se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment et sans préavis, sans engager sa responsabilité. En cas de divergences entre le contenu du manuel dans différentes langues, les informations indiquées dans la version espagnole prévaudront. Aucune partie du présent manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite. Vous pouvez consulter la version la plus récente sur MANUELS D'UTILISATION, ou en scannant le code QR suivant :

Les illustrations de ce manuel peuvent montrer des accessoires en option montés (non inclus en série), ainsi que des éléments dont la couleur peut différer de leur couleur réelle. La variante figurant sur la couverture est le S01+.

FAQ's

En cas d'incident en relation avec votre S01, reportez-vous d'abord à la section « **RÉSOLUTION DES INCIDENTS** ».

Vous trouverez également au lien suivant les réponses aux questions que vous êtes susceptible de vous poser (**FAQ**) : SUPPORT. Vous pouvez également scanner ce code QR :

RÉSEAU DE SERVICES OFFICIELS

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, vous pouvez contacter l'un des services techniques SILENCE officiels. Vous trouverez une carte de notre réseau de services sous le lien SERVICES OFFICIELS ou en scannant le code QR :

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

CONTENU DE CE MANUEL

BONJOUR SILENCER **2**
À PROPOS DU MANUEL **3**
FAQ's **3**
RÉSEAU DE SERVICES OFFICIELS **3**
CONTENU DE CE MANUEL **4**
SÉCURITÉ **6**
1) Utilisation et entretien 6
2) Vêtements et éléments de protection 7
3) Transport de charges 8
4) Accessoires et modifications 8
IDENTIFICATION DU VÉHICULE **9**
1) Numéro VIN – marquage du châssis 9
2) Étiquette d'information de production 9
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX ET FONCTIONNEMENT **10**
1) Bloc-batterie (« *be* ») 11
2) Moteur (roue arrière) 11
3) Tableau de bord 12
4) Commandes et éléments de conduite du véhicule 20
5) Antivol 26
6) Éclairage 27
7) Siège - Compartiment sous le siège 29
8) Suspensions 34
9) Béquilles 35
10) Rétroviseurs 35
11) Accessoires 35
MODES DE CONDUITE **36**
***APP* « MY SILENCE » (UNIQUEMENT POUR LES VARIANTES CONNECTÉES)** **39**
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES **40**
1) Spécifications scooter (partie cycle + moteur) 40

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

2) Spécifications de la batterie et du chargeur 42
BLOC-BATTERIE 44
1) Composants 44
2) Énergie 46
3) Échange de batteries 47
4) Système de contrôle de la batterie (BMS) 48
5) Raccordement de l'unité de recharge 48
6) Température 50
7) Indicateur de charge de batterie en % (SoC) 50
8) Autonomie 51
9) Bonnes pratiques sur la charge de la batterie 51
10) Pratiques conseillées pour un entretien correct de la batterie 52
11) Alertes de sécurité concernant la batterie 53
MISE AU REBUT ET RECYCLAGE 55
1) Recyclage du bloc-batterie 55
2) Recyclage du scooter 55
PROGRAMME D'ENTRETIEN 56
3) Opérations et périodicité 57
4) Nettoyage 57
5) Stockage 58
6) Vérifications avant la mise en marche 58
RÉSOLUTION DES INCIDENTS 62
GARANTIE DU VÉHICULE ET DE LA BATTERIE 63
1) Livraison à l'acheteur 63
2) Conditions de garantie (raisons de la perte de conformité) 64
3) Inspections : Scooter et batterie 71
4) Garantie annexe S01 et sa batterie 67

 Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

SÉCURITÉ

Conduire un véhicule est une activité qui demande de l'attention et implique la sécurité de soi-même et d'autrui. **Ce véhicule n'est pas conçu pour être conduit sans les mains sur le guidon**, par conséquent, il est de votre responsabilité de prendre les précautions nécessaires pour réduire les risques lorsque vous utilisez votre SILENCE S01.

Dans cette section en particulier, et dans le manuel en général, vous trouverez des **informations et recommandations** pour conduire votre scooter de la façon la plus sûre possible. Cependant, ce document ne saurait envisager et mettre en garde contre tous les **dangers liés à l'usage d'un véhicule** et à son entretien. Vous devez dès lors faire preuve de **bon sens** pour profiter de votre scooter avec le minimum de risques. Les principales recommandations sont expliquées ci-après :

1) Utilisation et entretien

Le SILENCE S01 est un scooter urbain conçu uniquement pour le transport sur route, pour transporter son conducteur et un passager au maximum. La capacité maximale de poids indiquée dans la section « **Transport de charges** » doit également être respectée.

Conduisez en tenant compte de vos propres limites : tenez compte de vos capacités personnelles et de l'état de la route pour rouler en toute sécurité. Ne les surestimez pas et conservez toujours une marge d'imprévu.

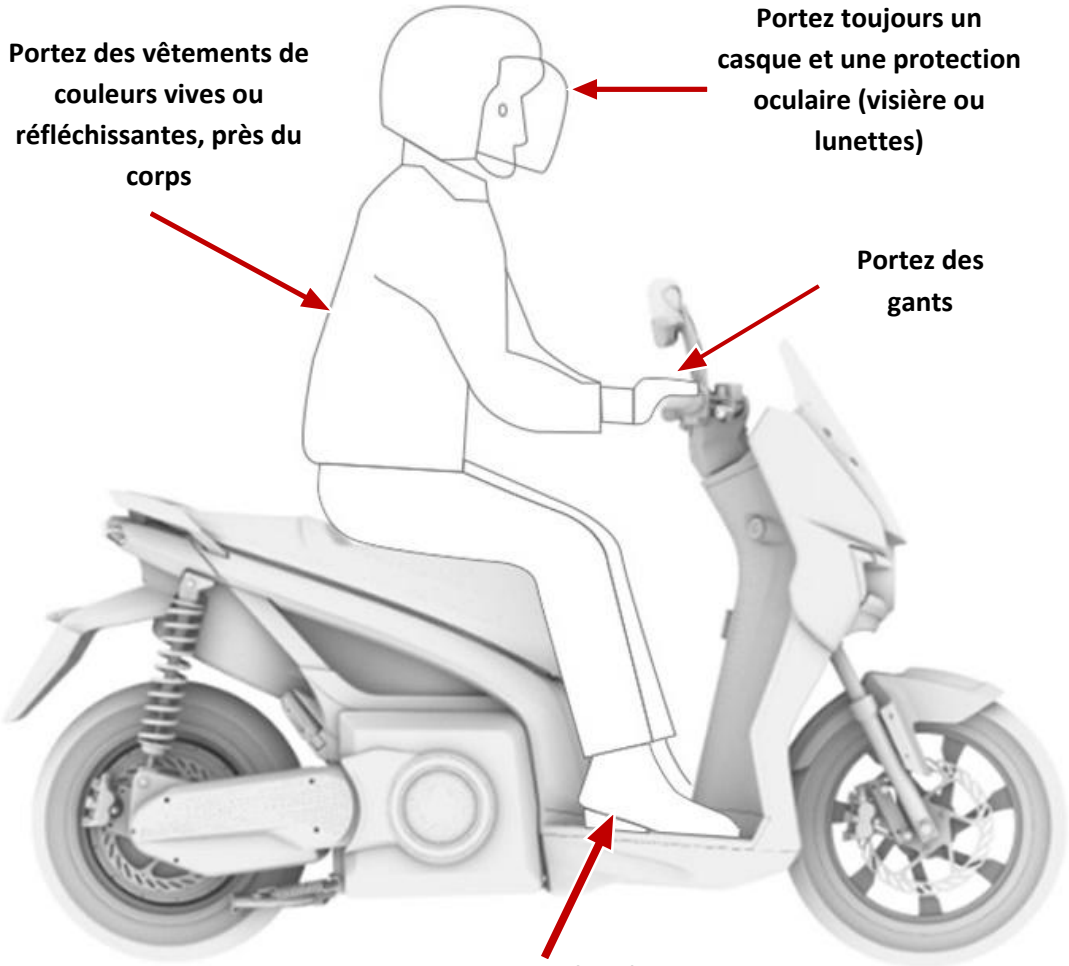
Ne consommez pas d'alcool ni de drogue avant de conduire : vos réflexes s'en trouveraient réduits, tout comme votre capacité à faire face à l'imprévu. Ne laissez pas non plus les autres conduire sous l'effet de ces produits.

Évaluez d'autres facteurs : prenez également en compte d'autres facteurs qui ont un impact sur la conduite, tels que la consommation de certains médicaments, la fatigue ou le manque d'attention.

Maintenez le scooter en état : à l'instar de votre propre état, il est de votre responsabilité d'inspecter et d'entretenir votre scooter avant de rouler, en suivant les instructions de ce manuel (reportez-vous pour cela à la section « **PROGRAMME D'ENTRETIEN** »). Un entretien insuffisant ou inexistant constitue un facteur de risque.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

2) Vêtements et éléments de protection



Pour votre sécurité et celle du passager, nous vous recommandons d'utiliser des vêtements de protection adaptés à la pratique du scooter. Bien que la protection qu'ils offrent ne soit pas totale, ils réduisent considérablement la probabilité de blessures et la gravité de leurs conséquences. Demandez conseil à un spécialiste pour choisir ceux qui vous conviennent le mieux.

Portez toujours un casque : le port correct du casque est fondamental et obligatoire, tant pour le conducteur que pour le passager. Cet élément doit être homologué, en bon état et **correctement attaché**. Il réduit l'exposition aux blessures à la tête ainsi que la gravité de celles-ci. Nous recommandons l'utilisation de casques **intégraux** (couvrant toute la tête), plutôt que de casques ouverts (*jet* ou trois-quarts), **clairs, brillants ou avec des bandes réfléchissantes**, légers et de **taille adaptée**.

Portez une protection oculaire : utilisez toujours une protection pour les yeux, que ce soit la visière du casque même ou des lunettes adaptées.

Autres vêtements : portez des bottes rigides et des gants en cuir, pour protéger les pieds, les chevilles et les mains des éraflures, des coupures et des contusions. Portez une combinaison ou une veste et un pantalon spécialement conçus pour les deux-roues. Ils doivent être ajustés et il est recommandé qu'ils portent des bandes réfléchissantes.

Ces recommandations s'appliquent également au passager, le cas échéant.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

3) Transport de charges

Le scooter est conçu pour rouler en toute sécurité, à condition que sa capacité maximale de poids soit respectée et que la répartition de celui-ci soit adéquate. Le non-respect de ces conditions peut compromettre la stabilité, le freinage et la manœuvrabilité.

Le **poids maximal** du scooter ne doit pas dépasser **320 kg**, batterie, accessoires, conducteur, passager (le cas échéant) et poids supplémentaire compris. La répartition sur les deux axes doit être équilibrée et ne doit en aucun cas dépasser 102 kg au niveau de l'axe avant et 218 kg sur l'axe arrière.

Notez que le poids des accessoires installés réduit la charge utile que le scooter peut supporter.

Recommandations

- Répartissez le poids uniformément sur le scooter en vous assurant qu'il est aussi proche que possible du point central.
- Veillez à ce que la charge en poids soit solidement arrimée, sans transporter d'objets non attachés.
- Vérifiez toujours le gonflage des pneus et ajustez la suspension arrière en fonction du poids pour chaque trajet.

4) Accessoires et modifications

L'utilisation exclusive d'accessoires SILENCE est recommandée, car ceux-ci ont été conçus et ont fait l'objet de tests pour assurer leur bon fonctionnement avec ce modèle de scooter. Si vous utilisez d'autres accessoires ou si vous apportez des modifications aux pièces homologuées, vous devez assumer la responsabilité de leur installation et de leur sélection adéquates afin qu'ils :

- ne réduisent pas l'angle de braquage du guidon ou n'interfèrent pas avec le fonctionnement de l'une des commandes ;
- ne réduisent pas l'angle d'inclinaison latérale ni la garde au sol ;
- n'interfèrent pas avec la visibilité ou la projection de lumière pour la visibilité ;
- n'interfèrent pas avec les composants électriques ou électroniques du scooter ;
- respectent la réglementation.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

1) Numéro VIN - marquage du châssis

Le **VIN** (de *Vehicle Identification Number*, numéro d'identification de véhicule, en anglais) est un code alphanumérique à 17 chiffres qui identifie votre scooter. Il est gravé directement sur le cadre, sur la barre arrière à section carrée du côté droit, devant l'amortisseur arrière. Il peut également être trouvé sur une étiquette sous le siège.

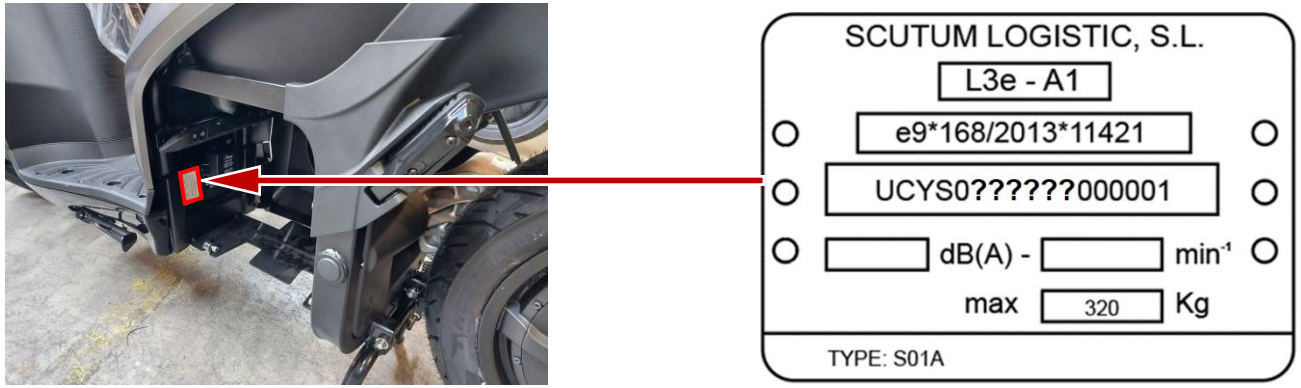
La norme pour le VIN est déterminée par la norme ISO. **Le numéro VIN est nécessaire pour commander des pièces de rechange.**



2) Étiquette d'information de production

Le scooter porte une deuxième étiquette indiquant le numéro du châssis et le mot de passe d'homologation, entre autres informations.

Cette étiquette se trouve à l'avant du compartiment de la batterie :



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX ET FONCTIONNEMENT

Les principaux éléments qui composent le scooter (du point de vue de l'utilisateur) sont les suivants :

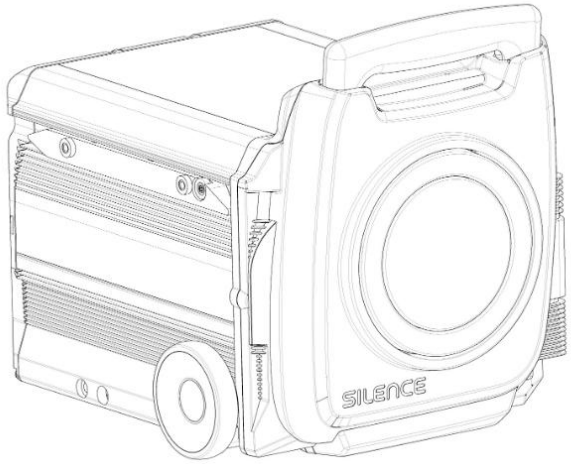


Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

1) Bloc-batterie (« *be* »)

Le modèle SILENCE S01 dispose d'un bloc-batterie amovible innovant doté d'une poignée et de roues pour être transporté comme un chariot, appelé « ***be*** ». Il est ainsi possible de le recharger, sur le scooter même ou en le raccordant à une prise de courant. Le bloc-batterie peut également être échangé entre scooters, et peut servir à alimenter de nombreux autres appareils.

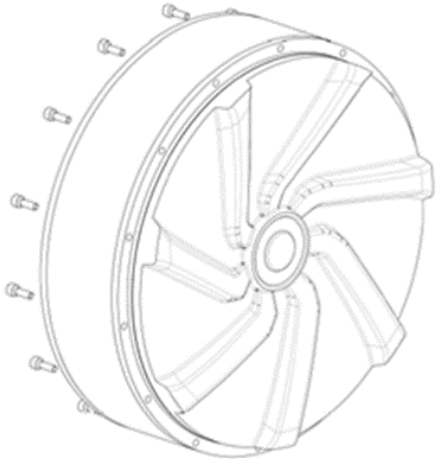
Pour en savoir plus, consultez la section « **BLOC-BATTERIE** », où toutes les caractéristiques et fonctionnalités de la nouvelle batterie sont expliquées.



2) Moteur (roue arrière)

Le scooter possède un **moteur 100 % électrique** au niveau de sa roue arrière, doté de la technologie *Brushless*, à transmission directe et refroidissement par air.

Dans les variantes **Basic**, **Standard** et **Connected**, il est homologué avec une **puissance nominale** de **7 kW** , tandis que dans la **Plus**, cette donnée atteint **7,5 kW**.

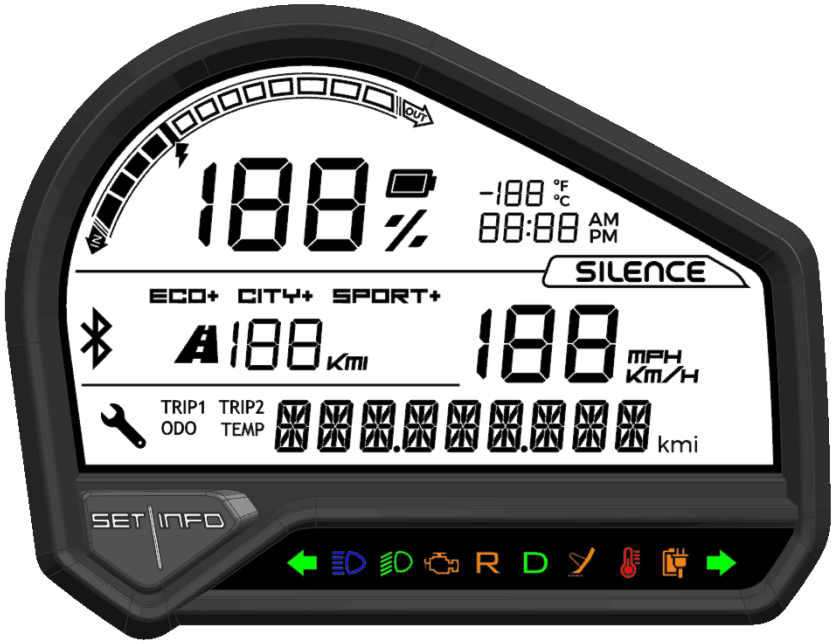


Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

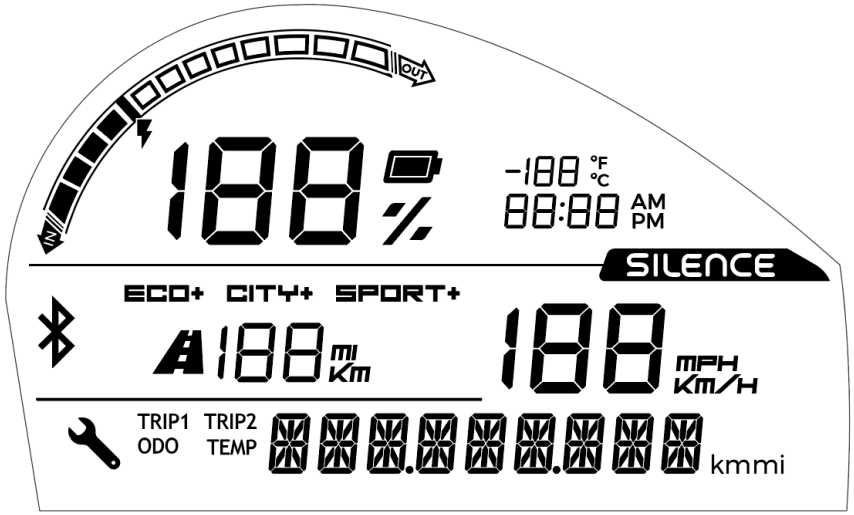
3) Tableau de bord

Le tableau de bord fournit toutes les informations nécessaires à la conduite du scooter.

Il dispose d'un écran, de deux boutons (« **SET** » et « **INFO** ») et de 10 voyants, dont les fonctions sont expliquées ci-après.

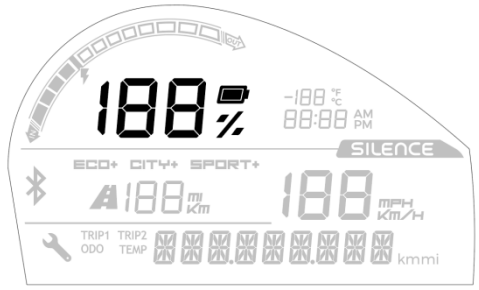


Copyright© SILENCE Urban Ecomobility



Indicateur de rechargement

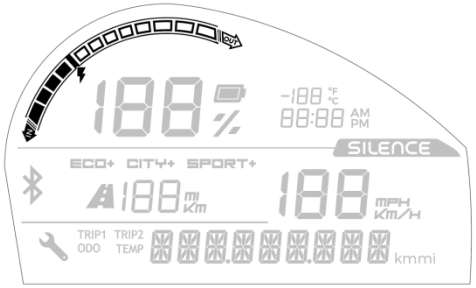
Le haut de l'écran indique l'état de rechargement de la batterie, ou **SoC** (pour *State of Charge,* en anglais). Il s'agit d'une valeur en pourcentage. Lorsque la batterie est déchargée, l'état indique 0 %, tandis qu'il marque 100 % une fois la batterie complètement rechargée.



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

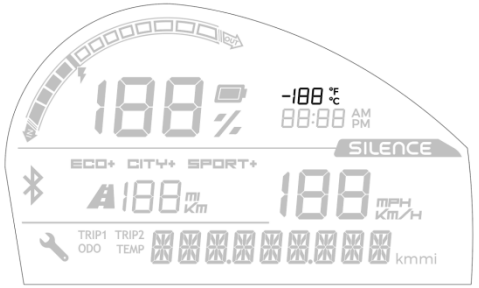
Indicateur d'alimentation

De plus, l'arc situé en haut à gauche indique si le courant de la batterie est sortant (« **OUT** », puisqu'il est consommé) ou entrant (« **IN** », puisqu'il est régénéré par le frein moteur ou en cours de recharge).



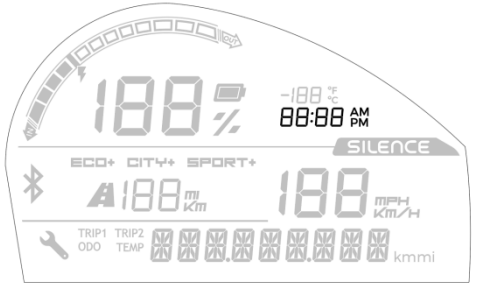
Température ambiante

La partie située en haut à droite indique la température ambiante (en degrés Celsius ou Fahrenheit, selon la sélection établie, voir section **Changement du système d'unités**). Elle indique les températures positives comme négatives.



Heure actuelle

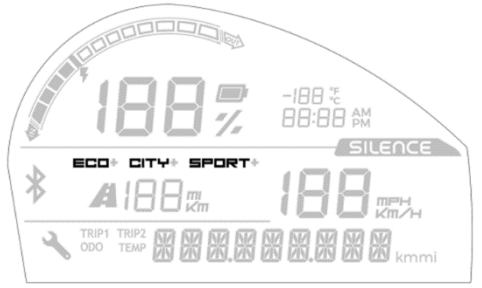
L'heure actuelle (donnée par la batterie) est affichée juste en dessous. Celle-ci peut être exprimée en format 12 heures ou 24 heures.



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

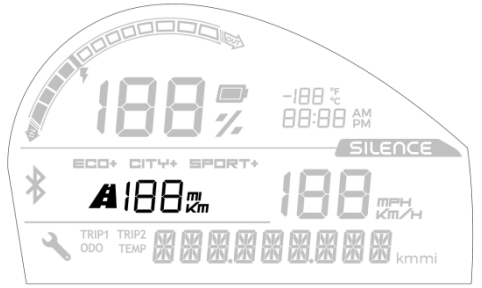
Mode de conduite

La partie supérieure de la bande centrale (sous le pourcentage de charge) indique le mode de conduite utilisé (ECO, CITY ou SPORT, disponibles selon la variante).



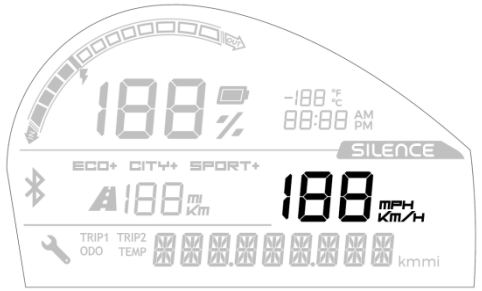
Estimation d’autonomie restante

Les informations sur l’autonomie restante, exprimée en kilomètres ou en milles, sont disponibles sous le mode de conduite. Ce nombre est approximatif et dépend du mode de conduite et du rythme de déchargement.



Compteur de vitesse

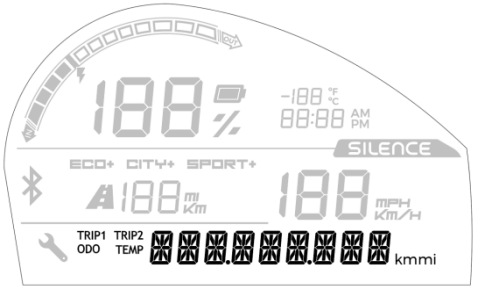
À mi-hauteur à droite (sous le logo SILENCE) est indiquée la vitesse actuelle du scooter. Celle-ci peut être exprimée en kilomètres ou milles par heure.

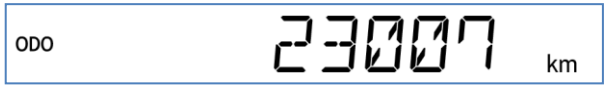


Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

« ODO »

Odomètre (compteur kilométrique) : indique le nombre total de kilomètres / milles parcourus.



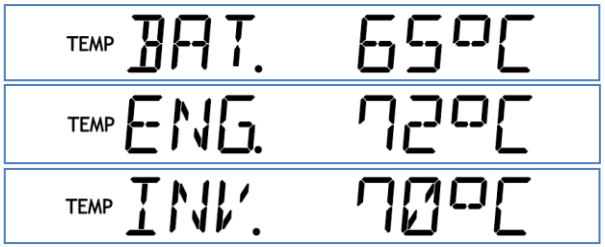


Un clic sur **INFO** permet d'afficher : ↓

« TEMP »

Températures des différents composants, en degrés Celsius / Fahrenheit.
Maintenir le bouton **INFO** enfoncé pour passer d'un mode à l'autre :

- TEMP BAT (pour « *Battery Pack* ») : température du bloc-batterie.
- TEMP ENG (pour « *Engine* ») : température du moteur.
- TEMP INV (pour « *Inverter* ») : température de l'onduleur.

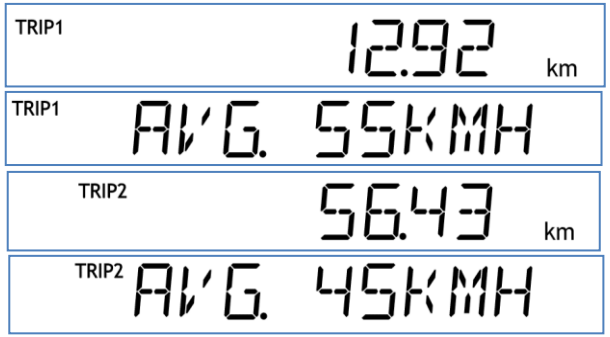


Un clic sur **INFO** permet d'afficher : ↓

« TRIP1 »

Compteur kilométrique partiel 1 : indique les kilomètres / milles parcourus depuis sa remise à zéro.
Maintenir le bouton **INFO** enfoncé pour passer d'un mode à l'autre :

- KM/MI : kilomètres / milles parcourus.
- AVG : vitesse moyenne à laquelle la distance a été parcourue (en km/h ou mi/h).



Un clic sur **INFO** permet d'afficher : ↓

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

« TRIP2 »

Identique à TRIP1. Un clic sur **INFO** permet de revenir au mode ODO.

Autres messages

D'autres types de messages peuvent s'afficher en bas de l'écran, par exemple des avertissements (scooter en cours de rechargement, béquille latérale déployée, etc.) ou des erreurs de fonctionnement (lesquels commencent par « 0x… »). Si l'un de ces derniers messages apparaît, consultez votre service SILENCE officiel.



Boutons

Les boutons sur le tableau de bord sont **SET** (à gauche) et **INFO** (à droite, répété sur les commandes du côté droit du guidon) :



Leurs fonctionnalités sont les suivantes :

Navigation entre tableaux

Cliquer sur INFO (un clic) : permet de passer entre les écrans suivants à chaque clic, dans l'ordre suivant : **ODO -> TEMP -> TRIP1 -> TRIP2 -> ODO -> …**

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Changement du mode Km / Milles partiels – Vitesse moyenne (AVG)

En mode TRIP1 ou TRIP2, **maintenir le bouton INFO enfoncé**.

Remise des Km / Milles partiels à zéro

En mode TRIP1 ou TRIP2, **cliquer une fois sur SET**. La distance est alors remise à zéro.

Changement du mode Températures

En mode TEMP, maintenir le bouton **INFO enfoncé** : permet de passer entre les écrans **TEMP BAT -> TEMP ENG -> TEMP INV -> TEMP BAT -> …**

Changement d'heure

Maintenir le bouton SET enfoncé : le mode de changement d'heure s'active alors.

Cliquer une fois sur SET : permet de changer les heures, les minutes et le format horaire (l'élément modifiable clignote).

Lorsque l'heure clignote, **cliquer une fois sur INFO** : permet d'augmenter d'une unité à chaque clic. **Maintenir le bouton INFO enfoncé** : l'heure augmente alors rapidement.

Lorsque les minutes clignotent, **cliquer une fois sur INFO** : permet d'augmenter d'une unité à chaque clic. **Maintenir le bouton INFO enfoncé** : les minutes augmentent alors rapidement.

Lorsque le format horaire clignote, **cliquer une fois sur INFO** : permet de passer entre le format 12 heures (AM/PM) et le format 24 heures.

Maintenir le bouton SET enfoncé : permet de régler l'heure puis de fermer le mode de changement d'heure.

Changement du système d'unités

Maintenir le bouton SET enfoncé avant et pendant l'allumage de le scooter : permet de basculer entre le système métrique (°C, km/h, km) et le système anglo-saxon (°F, mph, mi), et vice versa.

Changement de luminosité de l'écran

Dans ODO, **cliquer une fois sur SET** : il est possible de régler la luminosité du rétroéclairage sur 5 niveaux.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

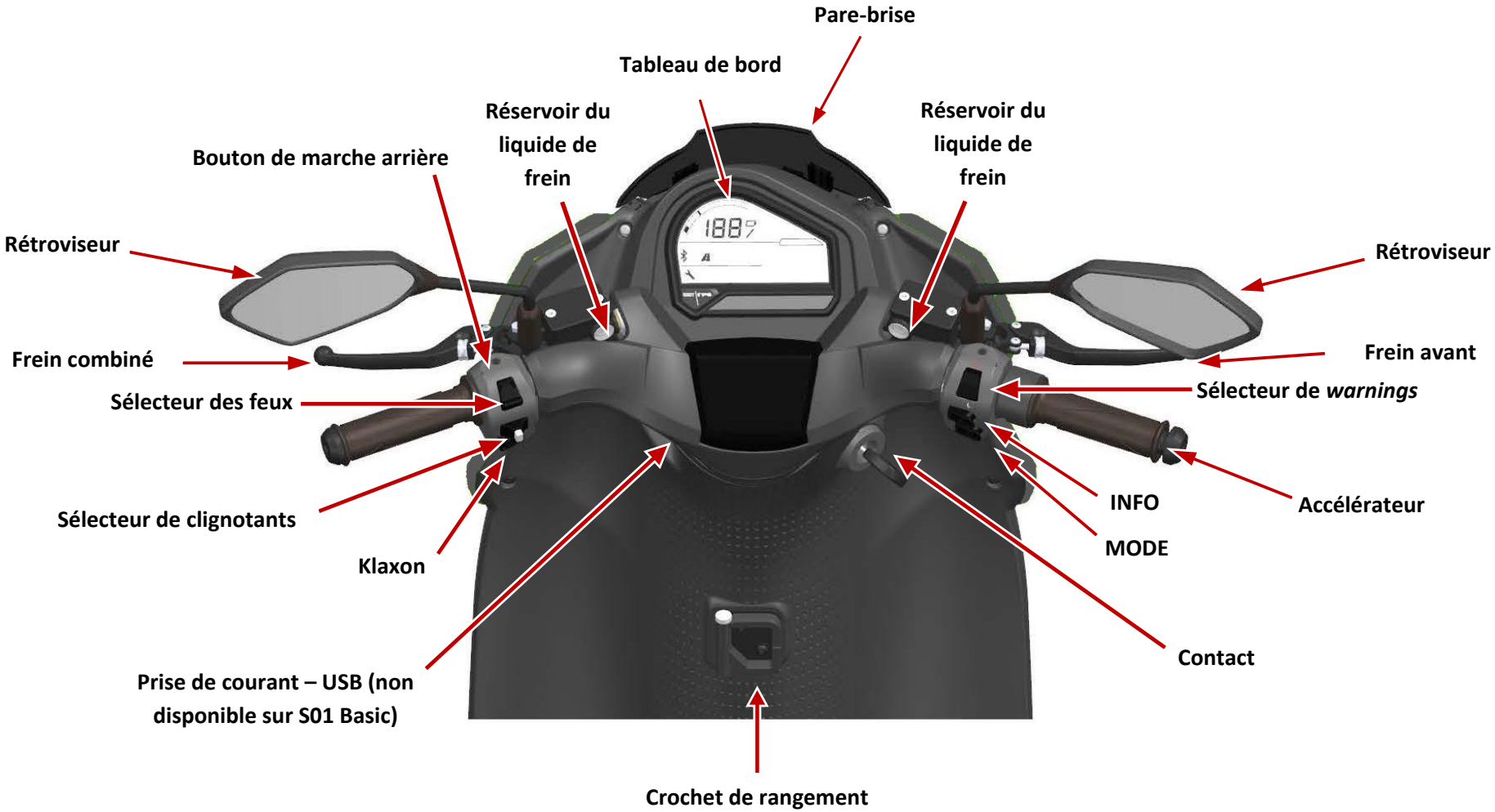
Voyants



	Indicateur de clignotant gauche.
	Indicateur de feux longue portée (« plein phare » ou « route »).
	Indicateur de feux courte portée (« courte portée » ou « croisement »).
	Indicateur OBD (diagnostic embarqué). S'allume lorsqu'un incident se produit. Si ce dernier est terminé, redémarrer le scooter trois fois doit pouvoir faire disparaître l'indicateur.
R	Indicateur de marche arrière.
D	Indicateur de mise en marche. Ne s'allume que lorsque le scooter a passé tous les contrôles nécessaires et qu'il est prêt à circuler.
	Indicateur de béquille latérale. S'allume quand cette dernière est déployée, état dans lequel la conduite n'est pas autorisée (déconnexion automatique de sécurité).
	Indicateur de température. **Clignote** lorsqu'un composant s'approche de sa température limite (supérieure ou inférieure) admissible. Reste **allumé** lorsque la limite est dépassée. Moteur : 100 °C (clig.), 110 °C (all.). Contrôleur : 70 °C (clig.), 75 °C (all.). Batterie : 50 °C (clig.), 60 °C (all.) / 5 °C (clig.), -10 °C (all.).
	Indicateur de charge. Allumé en continu lors du branchement sur l'alimentation électrique.
	Indicateur de clignotant droit.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

4) Commandes et éléments de conduite du véhicule



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Frein combiné et frein régénérateur

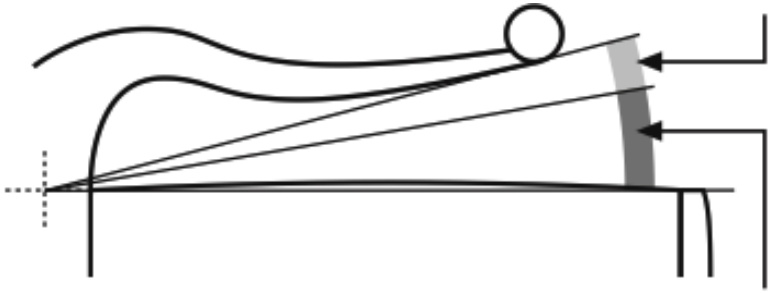
Le scooter est équipé d'un système de freinage combiné qui fonctionne comme suit :

Le **frein droit** applique un freinage mécanique à la roue avant (à travers le frein à disque), alors que le **frein gauche** applique un freinage mécanique aussi bien à la roue avant qu'à la roue arrière (en appliquant une force sur les deux disques, au moyen d'un répartiteur du freinage). L'un comme l'autre activent le frein régénérateur (électronique) sur la roue arrière. Les deux poignées sont réglables (voir section « **Réglage du levier de frein** »).

Le **frein régénérateur**, quant à lui, dispose d'une course propre sur chaque levier de frein, ce qui permet de l'utiliser sans actionner le frein mécanique. Les deux types de frein sont ensuite appliqués en même temps. Le frein régénérateur contribue au freinage et à la préservation de la charge de la batterie.

L'application du frein régénérateur dépend du mode de conduite choisi (voir « **MODES DE CONDUITE** ») :

- Pendant la première section de course de l'un ou l'autre levier de frein, le frein régénérateur est activé.
 Ce système freine électroniquement la roue arrière et régénère l'énergie de la batterie :

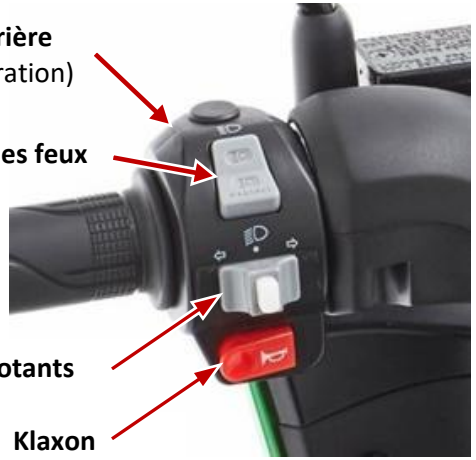


- En poursuivant la pression sur le levier de frein, le frein mécanique de la roue avant est alors activé (ou des deux roues en actionnant le levier de gauche) ; plus la pression est importante, plus le frein mécanique est intense.

- Le freinage régénérateur s'active également, **dans une moindre mesure, en arrêtant simplement d'accélérer** (selon le mode employé).

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

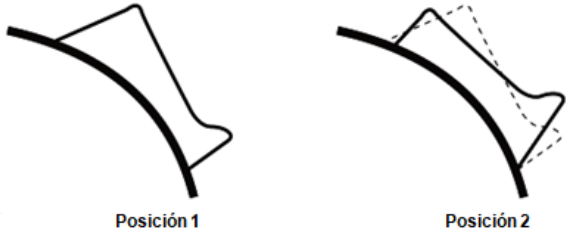
Commandes à gauche sur le guidon





Sélecteur des feux :

- **Position 1** (bouton-poussoir -> en appuyant vers le bas, celui-ci revient tout seul à la position centrale) : **APPEL DE PHARE**. Permet d'activer momentanément les feux longue portée pendant la pression sur le bouton, comme signal d'avertissement aux usagers de la route.



- **Position 2** (interrupteur -> reste en position 2, vers le haut) : le **FEU DE ROUTE / LONGUE PORTÉE** s'allume.

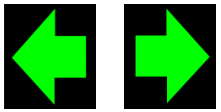
Tant que les feux de longue portée sont allumés, il en est de même pour le voyant bleu indiqué ci-dessous, sur le tableau de bord :



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Sélecteur des clignotants :

Pour activer le clignotant, basculer le commutateur vers la droite pour signaler un virage à droite ; de même, basculer le commutateur vers la gauche pour un virage à gauche. À chaque clignotement, le scooter émet un bip. Appuyer sur le bouton central **blanc** pour rétablir la position de la commande et éteindre le clignotant.



Klaxon :

En appuyant sur le bouton **représentant une trompette**, le klaxon retentit :



Interrupteur de marche arrière :

Ce scooter est équipé d'une marche arrière. Pour utiliser cette fonction, appuyer sur le bouton **vert** situé derrière le levier de frein gauche et, **sans le relâcher**, actionner doucement l'accélérateur. Le voyant suivant s'allume alors sur le tableau de bord et un bip intermittent se fait entendre :



Une prudence particulière est requise, surtout la première fois. Cette opération permet en effet de manœuvrer lors du stationnement ou à la sortie d'une place de stationnement en marche arrière.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility



Accélérateur :

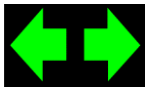
Pour accélérer, tourner la poignée de l'accélérateur vers soi et vers le bas. Pour revenir à la position neutre, accompagner l'accélérateur.

Sélecteur de *warnings* :

- **Position 1** (bouton-poussoir -> revient à la position neutre) : bascule entre **FEUX DE JOUR** et **FEU DE CROISEMENT / COURTE PORTÉE**. Tant que ces derniers sont allumés, le voyant vert avec la forme suivante fera de même au tableau de bord.



- **Position 2** (bouton-poussoir -> revient à la position neutre) : ***WARNINGS***. Allume et éteint les clignotants des deux côtés. Un bip se fait entendre à chaque clignotement. Il est possible d'activer les *warnings* et les laisser fonctionner même si la clé n'est pas sur le scooter. Pour ce faire, les allumer clé insérée, puis retirer cette dernière. Une fois éteints, ceux-ci ne peuvent être rallumés que si la clé est insérée de nouveau.



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

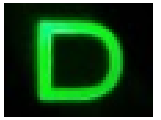
Bouton « INFO » :

Ce bouton est une réplique de celui qui se trouve sur le compteur de vitesse, et il a la même fonction (voir section « **Tableau de bord** »).

Bouton « MODE » :

Ce bouton offre trois fonctions :

- **Démarrage du scooter** : déverrouillez d'abord la direction (si elle est verrouillée). Après avoir démarré le véhicule à l'aide de la clé (ou aussi avec l'*appli*, en version **Connected** et **Plus**) et attendu que les informations affichées sur l'écran LCD se stabilisent, appuyer sur la touche **MODE** et en même temps **le levier de frein gauche**, jusqu'à ce que le voyant « **D** » vert s'allume sur le tableau de bord et qu'un signal sonore retentisse. Maintenant, le véhicule est prêt à partir. Les feux de jour s'allument également (les feux de position s'allument automatiquement lorsque la clé est tournée en position ON).



- **Sélecteur de modes :** le scooter dispose de différents modes de conduite, sélectionnables à l'aide du bouton **MODE** (voir section **MODES DE CONDUITE**).

- **Arrêt du scooter :** il est possible d'éteindre le véhicule sans la clé et sans avoir à accéder à nouveau à l'*appli*, simplement en dépliant la béquille latérale et en appuyant sur le bouton **MODE** pendant au moins 3 secondes.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

5) Antivol

Positions du sélecteur :

Blocage de la direction



Tournez le guidon vers la gauche jusqu'à la butée. Insérez la clé, appuyez pour l'enfoncer et tournez-la vers la gauche, jusqu'à la position du cadenas.

Toutes les fonctions sont alors désactivées et le mouvement du scooter s'avère très limité.



« OFF » : extinction / déblocage de la direction



Toutes les fonctions sont désactivées, le blocage de la direction n'agit pas (le scooter peut alors être déplacé). Travailler sur le véhicule peut se faire sans risque (il est recommandé dans tous les cas de retirer les clés).

En plus de la clé, le véhicule peut être éteint en déployant la béquille latérale et en appuyant sur le bouton MODE pendant +3 secondes.

« ON » : allumage



Toutes les fonctions sont prêtes à l'emploi. Le scooter est prêt pour la conduite en maintenant le bouton MODE et le levier de frein gauche enfoncés jusqu'à ce que « *READY* » s'affiche sur le compteur de vitesse et que le voyant vert de mise en marche (D) s'allume. Dans cette position, la clé ne peut pas être retirée.

En plus de la clé, les versions connectées (**Connected** et **Plus**) peuvent être allumées via l'*application* « **My Silence** », ce qui permet une utilisation partagée sans avoir besoin d'une clé physique (la direction ne doit pas être bloquée).

Ouverture du siège



Insérez la clé et, sans appuyer vers l'intérieur, tournez-la vers la gauche jusqu'à ce que vous entendiez un clic (lorsque le loquet du siège s'ouvre). Dans la version **Plus**, il est également possible de l'ouvrir à travers l'*appli* ou avec les leviers de frein (consulter section **Ouverture et fermeture du siège**).

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

6) Éclairage

Tout l'éclairage de ce scooter exploite la **technologie LED**, y compris les feux clignotants, de position, de jour, de freinage, de croisement et de longue portée. Voir la section « **Commandes et éléments de conduite du véhicule** ». Aucune ampoule n'est à changer.

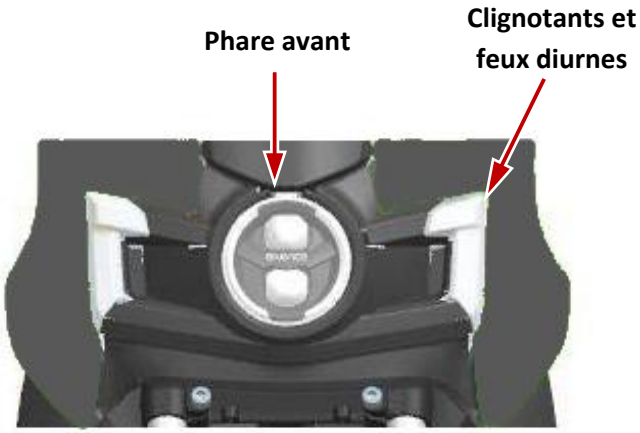
Les différents groupes optiques sont les suivants :

Phare avant

Comprend les feux longue portée ou plein phare (en haut), de croisement ou de courte portée (en bas) et de position (arcs périmétriques).

Feux diurnes et clignotants avant

De chaque côté du phare à l'avant, se trouve un ensemble de LED combinant les fonctions de feux de circulation diurne et de clignotant.

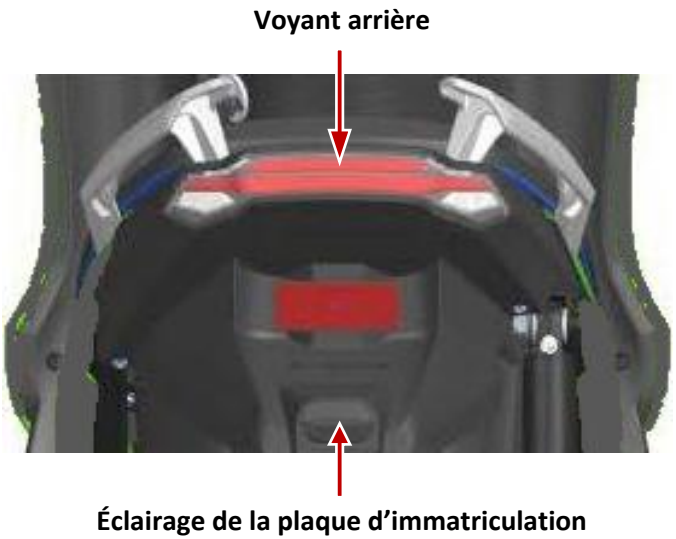


Groupe optique arrière

À l'arrière du scooter, se trouve le module LED qui regroupe les feux de position arrière, les feux de freinage et les clignotants arrière.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

Sous le réflecteur arrière, se trouve le module LED qui éclaire la plaque d'immatriculation.



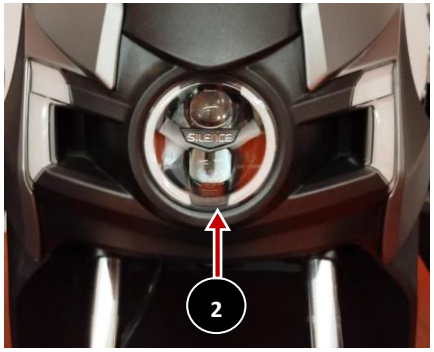
Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Réglage du phare

Pour régler l'orientation du phare, tourner la vis ❶ située derrière le phare à l'aide d'une clé à cliquet de 8 mm ou d'un tournevis cruciforme.

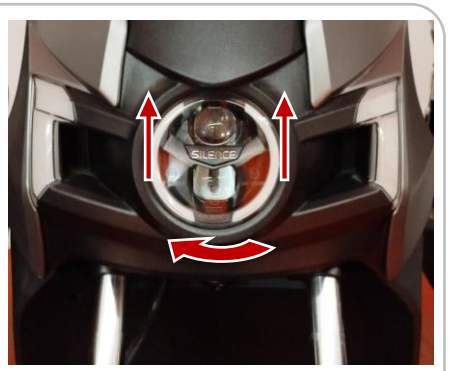


La vis est accessible à travers l'espace ❷ situé entre le phare et le garde-boue avant. Une certaine dextérité est nécessaire pour atteindre la vis de réglage. En cas de difficulté, demander de l'aide au service SILENCE officiel le plus proche.



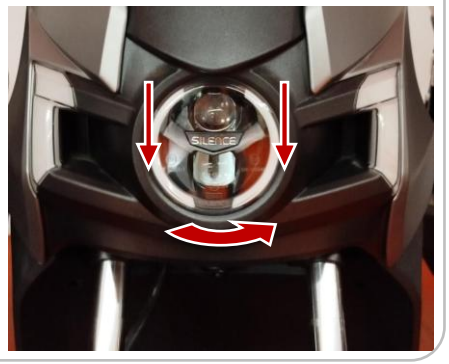
RELEVER LE FAISCEAU DES FEUX

Pour orienter le faisceau du phare **vers le haut** (de longue portée comme de courte portée), faire tourner la vis dans le **sens des aiguilles d'une montre** (en faisant face au scooter).



ABAISSER LE FAISCEAU DES FEUX

Pour orienter le faisceau du phare **vers le bas** (de longue portée comme de courte portée), faire tourner la vis dans le **sens inverse des aiguilles d'une montre** (en faisant face au scooter).



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

7) Siège - Compartiment sous le siège

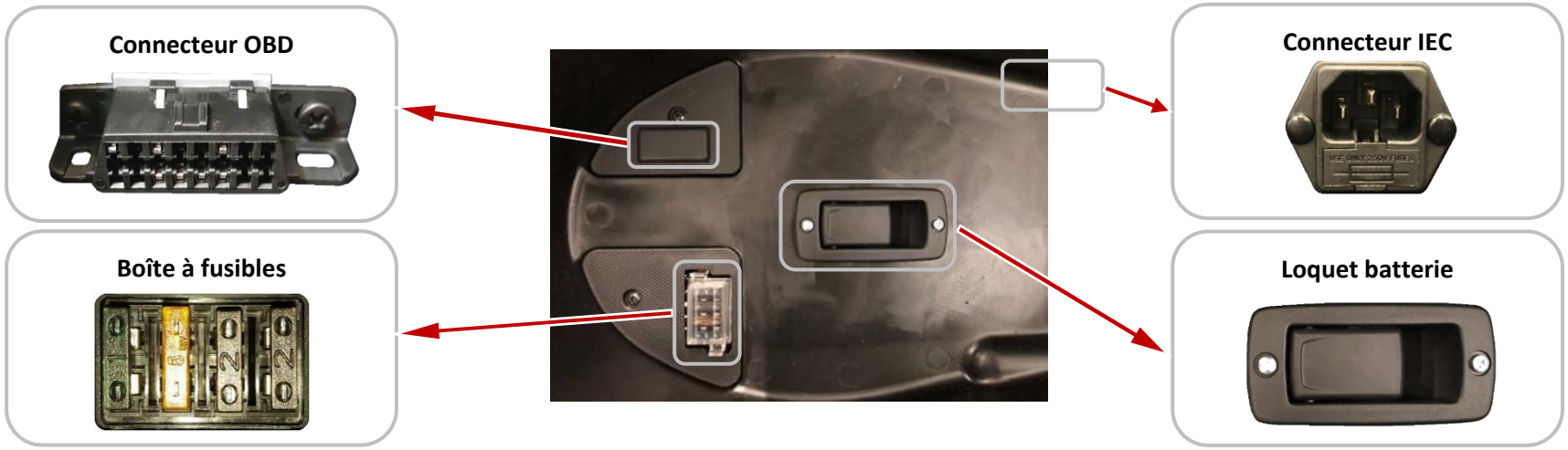
Ouverture et fermeture du siège

Le siège de votre SILENCE S01 peut accueillir le conducteur plus un passager, et comprend un grand compartiment en dessous, pouvant contenir 2 casques. L'**ouverture** du siège s'effectue **1)** à l'aide de la même clé d'allumage du scooter (voir section « **Ouverture du siège** »). Dans le **S01+**, il est également possible de le faire **2)** en freinant avec les deux leviers en même temps, avec le scooter en marche et la béquille latérale déployée ou **3)** en utilisant l'*appli* « **My Silence** ». Pour **le refermer**, l'abaisser et appuyer jusqu'à ce qu'il s'enclenche. **S'assurer du blocage avant la mise en marche**.





Dans le compartiment situé en dessous, se trouvent les éléments suivants (expliqués ci-dessous) :



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Extraction de la batterie

ATTENTION : Avant de retirer la batterie, vous devez être conscient des risques liés à cette opération :

RISQUE ÉLECTRIQUE :

- Veillez à **NE PAS retirer ni insérer le bloc-batterie** lorsque le scooter **se recharge** ou lorsque **le contact est mis**.

RISQUE D'ENDOMMAGER LE SYSTÈME TÉLESCOPIQUE :

- Veillez à **NE PAS déployer la poignée avant de retirer le bloc** (ne la déployer qu'une fois la batterie hors du scooter), **ni à l'insérer avec la poignée déployée** (la plier avant de l'insérer).

RISQUE DE CHUTE DE LA BATTERIE SUR LES PIEDS :

- Les roues et le support du bloc se déploient et se replient automatiquement au retrait et à la réinsertion du bloc du scooter respectivement. **Il est néanmoins impératif de procéder lentement et de vérifier le bon déploiement des roues et du support au retrait du bloc puis, lors de leur réinsertion, de leur bonne fixation** (vérification à effectuer avant de commencer à circuler). Dans le cas contraire, il y a un risque de chute sur les pieds, entraînant des **lésions personnelles**.





RISQUE DE COINCEMENT DES MAINS :

- **NE PAS essayer de déployer le train d'atterrissage avec les mains** ou de passer la main sous la batterie de quelque manière que ce soit.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

PROCESSUS D'EXTRACTION :

Pour retirer le bloc-batterie en seulement quelques secondes, suivre les étapes suivantes **(avec la béquille centrale du scooter déployée)** :



Ouvrez le siège.



Actionnez le loquet.
Retirez le Battery Pack.



Déployez la poignée.



Transportez le Battery Pack.



Branchez sur une prise standard.



Débranchez-le une fois rechargé.



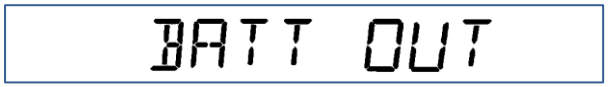
Le Battery Pack peut désormais être transporté et remis en place dans le scooter.



Assurez-vous que la batterie est bien fixée.

ATTENTION : AVERTISSEMENT BATTERIE NON CONNECTÉE

Lorsque la batterie n'établit pas un bon contact avec le scooter, l'information « ***BATT OUT*** » apparaît sur le tableau de bord (une fois correctement connectée, les informations habituelles s'affichent) :



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

BP KEY LOCK

En outre, votre scooter est livré avec un **loquet** pour empêcher le retrait de la batterie, qui est composé d'un cylindre qui bloque le retrait de la batterie. Il est situé juste devant la roue arrière, sur la gauche, protégé par un cache en caoutchouc :

- Pour l'actionner (et bloquer le retrait), appuyer pour l'enfoncer (vers la batterie).
- Pour le débloquer, la clé qui se trouve sur le cylindre est alors nécessaire.

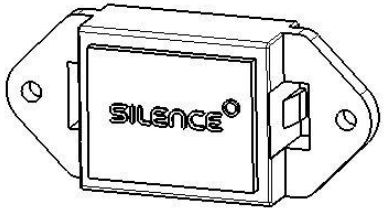


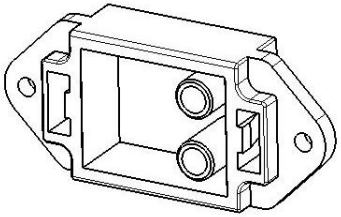


ATTENTION : Veiller à ce que le couvercle en caoutchouc soit toujours en place lorsque vous conduisez, protégeant ainsi le cylindre et empêchant la saleté de pénétrer. **Si ce n'est pas le cas, le cylindre peut devenir inutilisable.**

CACHE EN CAOUTCHOUC

Lorsque le scooter est dépourvu de sa batterie, la partie du connecteur d'alimentation multibroche sur le scooter doit être recouverte du cache en caoutchouc prévu à cet effet. Cela a pour but de protéger le composant lorsqu'il est déconnecté :



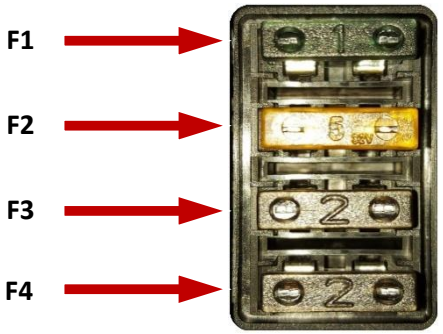


ATTENTION : Ne pas mettre le cache de protection lorsque le scooter est branché sur le courant, et ne mouiller en aucun cas le connecteur (même si son cache est en place).

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Boîte à fusibles

La boîte à fusibles est située sous un couvercle de protection à l'intérieur du compartiment du siège :



Le scooter dispose de **4 fusibles**, figurant de haut en bas sur l'image (ou de gauche à droite sur le scooter) :

- **F1 (Noir)** : Fusible de 1 A qui protège le port USB.

- **F2 (Orange)** : Fusible de 5 A qui protège l'alimentation des feux, du klaxon, etc. (sortie CC/CC de 12 V).

- **F3 (Gris)** : Fusible de 2 A qui protège le convertisseur CC/CC (entrée CC/CC de 60 V).

- **F4 (Gris)** : Fusible de 2 A qui protège le régulateur (MCU).

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

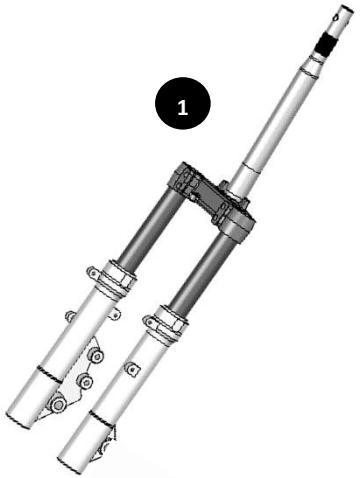
8) Suspensions

Fourche avant

La suspension avant du S01 est composée d'une fourche télescopique hydraulique conventionnelle pour toutes les variantes ❶.

Avec la fourche de la variante **Plus**, il est possible de régler* la **précharge** ❷ des ressorts.

Dans les autres variantes, la fourche avant n'est pas réglable.



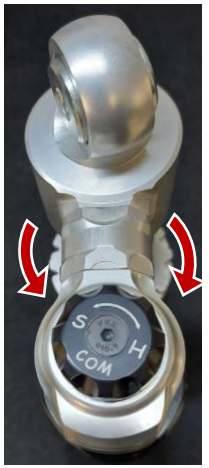


Mono amortisseur arrière

La suspension arrière repose sur un mono amortisseur hydraulique latéral.

- En le cas ❸ et ❹des variantes **Connected**, et la **précharge** peut être réglée* dans une **large gamme** de positions. De plus, la **compression** peut être modifiée dans **15 positions** différentes. Cette valeur peut être manipulée par l'utilisateur, à l'aide d'une poignée disposée à cet effet : tourner dans **le sens des aiguilles d'une montre pour durcir** (H) et dans **le sens inverse des aiguilles d'une montre pour assouplir** (S).
-





***Dans tous les cas, le réglage de la <u>précharge</u>, par l'un ou l'autre des systèmes, devra être effectué dans un service SILENCE officiel.**

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

9) Béquilles

Béquille latérale



La béquille latérale est située sur le côté gauche du scooter.
Pour l'abaisser, pousser vers le bas la tige en forme de V ❺ qui dépasse de la béquille.
La béquille latérale s'utilise lorsque le sol est trop instable ou légèrement incliné et empêche l'usage de la béquille centrale.

Béquille centrale



La béquille centrale est située sous le centre du scooter.
Ce support permet de maintenir le scooter en position verticale.
Pour l'abaisser, appuyer sur son bras à l'aide du pied tout en poussant ou en tirant doucement le scooter vers le haut et l'arrière (il est conseillé de tenir le scooter par le guidon et la poignée arrière).
La béquille centrale s'utilise lorsque le sol est stable ou plat et en cas de service ou stationnement de longue durée.

10) Rétroviseurs



Avant la conduite, s'assurer que les deux rétroviseurs sont correctement réglés pour le conducteur du scooter.

11) Accessoires

Une grande variété d'accessoires vous est proposée pour personnaliser votre S01 selon vos besoins : un pare-brise, des solutions de rangement tels que des coffres, un support pour smartphone, etc. **Consultez le site Web officiel pour en savoir plus**.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

MODES DE CONDUITE

Ce scooter dispose de différents **modes de conduite :**

ECO	CITY	SPORT

Chaque mode possède ses propres caractéristiques (accélération, vitesse maximale, freinage régénérateur) qui le rendent idéal pour un type de conduite ou un autre. **C'est vous qui décidez celui qui vous convient le plus à tout moment !**

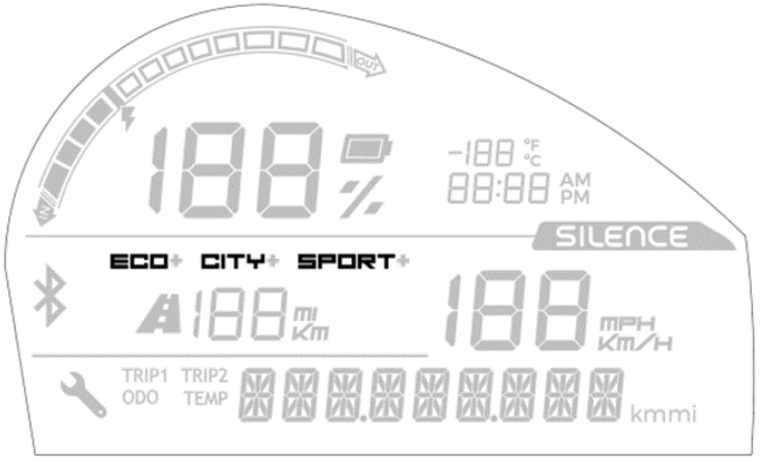
N'oubliez pas qu'en plus, votre scooter possède une **marche arrière** qui, contrairement aux autres modes, s'active à l'aide d'un **bouton spécifique** (voir section « **Interrupteur de marche arrière** : »).

SÉLECTION

Pour sélectionner l'un des 3 modes principaux (**ECO, CITY ou SPORT**), vous pouvez le faire à l'aide du Bouton « **MODE** » :. Le mode actuel sera indiqué sur l'écran du tableau de bord. Une simple pression permet de basculer entre les modes ECO, CITY ou SPORT en suivant la séquence :

C-S-C-E-C-S-C-…

Lors de la transition entre un mode et un autre, le nom du mode suivant clignotera à l'écran pendant quelques secondes, puis s'activera et restera fixe. De cette façon, vous pouvez faire sauter 2 modes sans avoir à activer le mode suivant immédiatement dans la séquence.



Vous pouvez passer directement de SPORT à CITY, mais pour passer d'un mode au mode ECO, il faut rouler à une vitesse inférieure à 55 km/h.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

CITY

Mode par défaut dans lequel le scooter démarre, et qui confère au véhicule de bonnes performances. Le frein régénérateur est inactif.

ECO

Ce mode est programmé pour une **conduite plus détendue**, où la vitesse et l'accélération s'avèrent limitées. Cela confère une plus **grande autonomie au véhicule. Le frein régénérateur est actif**.

SPORT

Ce mode permet de disposer d'une **plus grande puissance et vitesse** dans des situations spécifiques. L'utilisation fréquente du mode SPORT diminue l'autonomie du scooter (autonomie totale en km sur un seul chargement), en raison d'une consommation d'énergie plus élevée et peut entraîner une augmentation excessive de la température du moteur / de la batterie, entraînant une diminution des performances ou la déconnexion du scooter. **Le frein régénérateur est actif**.

Toutes les prestations du mode SPORT seront disponibles, à condition de respecter les conditions suivantes (toutes) :

SoC > 20 %	**Tbat < 45 °C**	**Tmot < 105 °C**	**Tinv < 70 °C**

…**SoC** fait référence au niveau de charge de la batterie et les **T's** aux températures de la batterie, du moteur et de l'onduleur, respectivement.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Pour résumer :

MODES	Régén.[2] [%]	S01 CONNECTED	S01 +	
ECO	✔	70	70	Vmax [km/h]
CITY	✘	80	80	
SPORT	✔	110	110	

Pour des raisons de sécurité, la puissance se coupe dans l'un des cas suivants, par mesure d'autoprotection :

Tbat ≥ 60 °C	Tmot ≥ 110 °C	Tinv ≥ 75 °C

Pour éviter ce cas de figure, une réduction progressive de la puissance peut se produire à mesure de l'approche de ces valeurs.

MISE EN GARDE

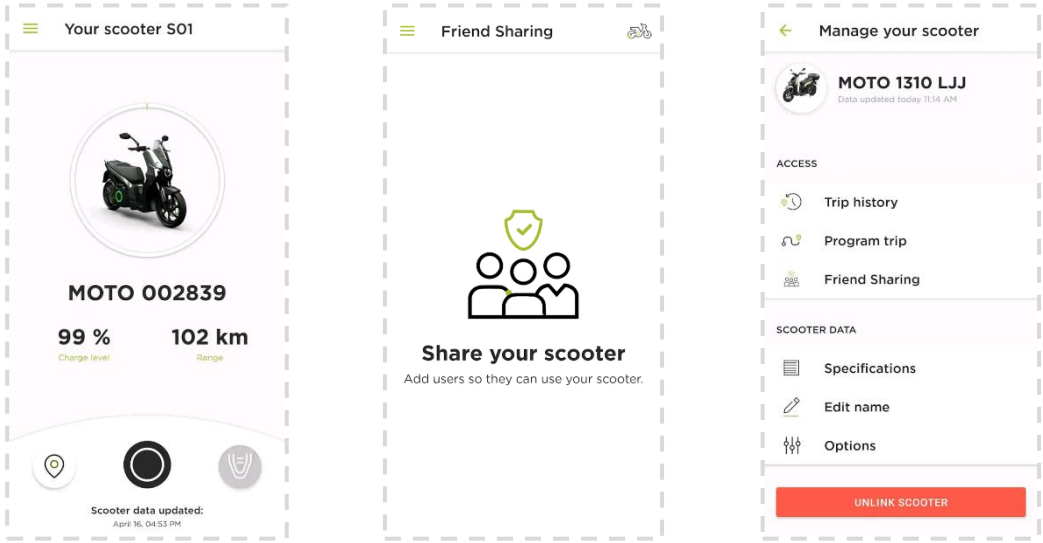
Ce scooter n'est **PAS** préparé à rouler sur l'autoroute **en continu**, bien qu'il puisse rouler à des moments précis, si la législation du pays le permet. Le véhicule est conçu pour circuler en mode CITY et ECO sans provoquer de surchauffe d'un élément critique. Si le véhicule est utilisé en continu en mode SPORT le pack batterie ou *Battery Pack* (BP) peut surchauffer ; Pour cette raison, SILENCE a développé un système qui optimise la consommation et la puissance du véhicule pour modifier les performances à la volée et éviter ce type de problème.

[2] Le freinage régénératif **agit pleinement lorsqu'une pression est appliquée** sur les leviers de frein. Il le fait avec **moins d'intensité lorsque l'accélérateur est simplement relâché**. Voir la section "**Frein combiné et frein régénérateur**"**.**

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

APP « My Silence » (uniquement pour les variantes connectées)

S'il y a une chose qui caractérise le **S01 Connected** et **S01+**, c'est la possibilité de le relier à votre smartphone via l'application mobile « **My Silence** ». Cela vous permet de rester connecté à votre scooter de n'importe où, afin de pouvoir le partager avec qui vous voulez en toute sécurité.



C'est le premier scooter électrique à être connecté en série, depuis son développement jusqu'à son arrivée chez l'utilisateur final. Tout est conçu par et pour le client, ce qui facilite l'utilisation du scooter et fournit toujours toutes les informations nécessaires de manière totalement personnalisée.

Disponible sur App Store DISPONIBLE SUR Google play

Pour établir la liaison avec votre appareil, il vous suffit de connaître votre VIN (voir la section « **Numéro VIN – marquage du châssis »**) et de télécharger l'application (disponible sur **Google Play** et **App Store**), de l'ouvrir et de suivre les instructions qui s'affichent. Cette application mobile étant auto-explicative, c'est elle qui vous guidera tout au long du processus.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

1) Spécifications scooter (partie cycle + moteur)

PARTIE CYCLE					
CHÂSSIS					
Construction	Tubes en acier				
MESURES PRINCIPALES					
Longueur totale	2026	mm	**Empattement**	1427	mm
Largeur totale	722	mm	**Hauteur du siège**	790	mm
Hauteur totale	1193	mm			
POIDS					
PMTA : Poids de charge max. techniquement admissible	320	kg	**Poids du véhicule hors batterie**	111	kg
PMTA sur l'axe avant	102	kg	**Poids du véhicule avec batterie (5,6 kWh)**	152	kg
PMTA sur l'axe arrière	218	kg	**Poids de la batterie (5,6 kWh)**	36 / 41	kg
TRAIN AVANT			**TRAIN ARRIÈRE**		
ROUE AVANT			**ROUE ARRIÈRE**		
Jante avant	15"		**Jante arrière**	14"	
Pneu avant	120/70-15		**Pneu arrière**	140/70-14	
Pression pneu avant (seul / avec passager)	1,8 / 2,2	bar	**Pression pneu arrière (seul / avec passager)**	2,0 / 2,3	bar
FREIN AVANT			**FREIN ARRIÈRE**		
Type	Disque (hydraulique, combiné)		**Type**	Disque (hydraulique, combiné) + régénérateur	
Diamètre	260	mm	**Diamètre**	240	mm

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

SUSPENSION AVANT				SUSPENSION ARRIÈRE			
Type	Fourche télescopique hydraulique conventionnelle (voir **Fourche** avant)			**Type**	Mono amortisseur hydraulique (voir **Mono amortisseur** arrière)		
Course		90	mm	**Course**		100	mm

GROUPE MOTOPROPULSEUR						
MOTEUR						
Type	Sans brosse, dans la roue. Réversible : frein moteur régénérateur. Marche arrière					
Puissance nominale[3] (Connected / Plus)	7 / 7,5	kW	**Vitesse max. du véhicule (Connected / Plus)**	110	km/h	
Puissance de pointe (Connected / Plus)	11,8	kW	**Rapport puissance/poids (Connected / Plus)**	0,063 / 0,068	kW/kg	
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE						
S01 Connected – Plus (BP 5,6 kWh)						
Consommation énergétique				70	Wh/km	
Réglementation environnementale				Euro 5	-	
Autonomie				133	km	

[3] **Puissance nominale et de pointe homologuées**.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

2) Spécifications de la batterie et du chargeur

MISE EN GARDE

La batterie peut s'avérer être un produit **TRÈS DANGEREUX** (danger de mort) lorsqu'elle se trouve hors du scooter :

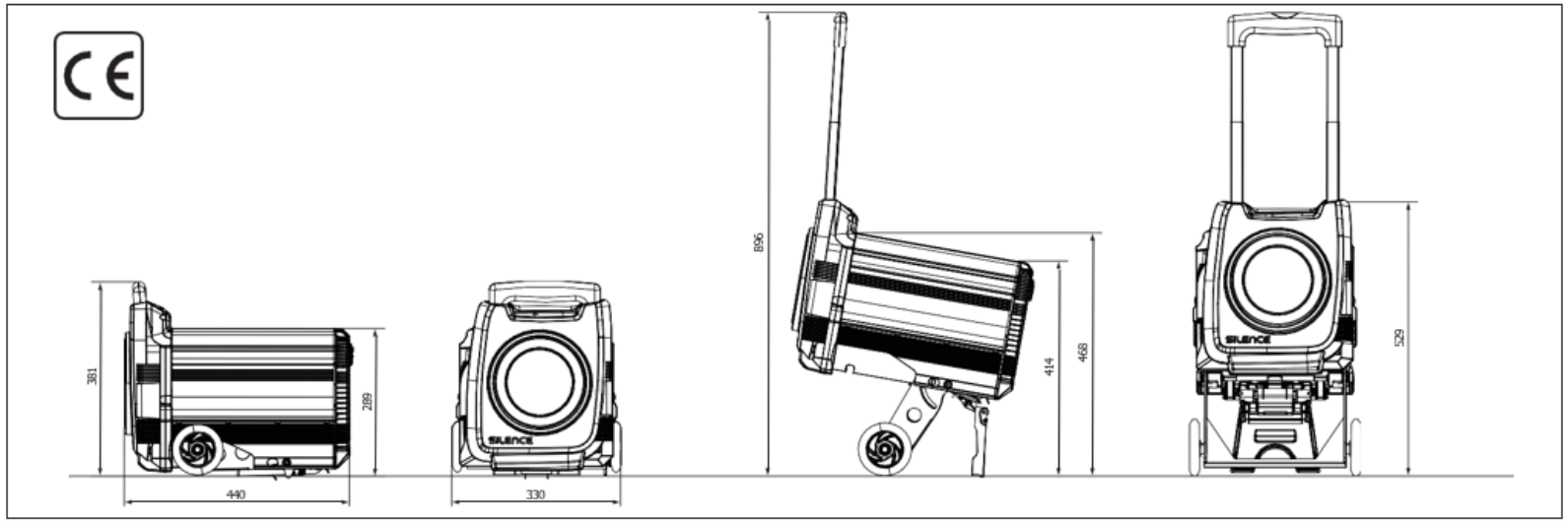
- Celui-ci doit toujours être transporté sur ses roues, à vitesse lente (3 km/h max.), inférieure à celle d'une personne marchant à une allure moyenne.

- Tout mauvais traitement de la batterie, tel que les coups, les soubresauts, le passage sur des pavés, marches ou trous, ou encore les chutes (par exemple, dans des escaliers), est à éviter ; cela peut entraîner un risque d'incendie. Le contact avec l'eau doit également être évité.

- Si vous remarquez une indication ou avez un soupçon que le *Battery Pack* a été mal utilisé ou est tombé, il est impératif de ne pas le brancher et d'appeler un service SILENCE officiel en raison du **DANGER DE MORT** que revêt sa manipulation.

L'incendie de cette batterie peut être éteint à l'eau ou à l'aide d'un extincteur à CO_2 ou d'un extincteur de type D, à moins que la batterie ne soit branchée sur le secteur ou bien se trouve à proximité d'autres batteries. Dans ce cas, il convient d'utiliser un extincteur à CO_2 ou un extincteur de type D, afin de réduire les flammes et de pouvoir l'amener dans une zone sûre et isolée (à au moins 15 m de toute exposition d'autres véhicules, d'autres batteries, etc.). Une fois dans la zone de sécurité, appeler les services d'urgence pour prendre en charge la situation.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility



Caractéristique du pack batterie	Valeur
Capacité nominale	90 Ah
Dégradation de la capacité	20%
Puissance (SOC Max. 80%)	11.7 kW
Puissance (SOC Max. 20%)	11.7 kW
Dégradation de la puissance	10%
Résistance interne	0,024 Ω
Augmentation de la résistance interne	50%
Efficacité énergétique en cycle complet	95%
Dégradation de l'efficacité en cycle complet	10%
Durée de vie estimée	1000 cycles ou 5 ans
Chimie des cellules	Cellules lithium-ion
Poids	41 kg
Tension nominale de la batterie	51 VDC
Température de stockage (sans charge)	-20 à 45 ºC (max.) / 0 à 25 ºC (recommandé)
Température de fonctionnement	0 à 50 ºC (charge) / -10 à 60 ºC (utilisation, décharge)
Matériau du carter	Aluminium et PC
Courant de charge max.	35 A
Type de chargeur	Onboard 90-240 VAC; 600 W
Courant maximal du chargeur interne	~11 A
Temps de charge standard	7-9 h

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

BLOC-BATTERIE

1) Composants

Le modèle S01 de SILENCE est doté d'un bloc-batterie amovible innovant qui, outre ses systèmes internes de base, intègre les éléments suivants :

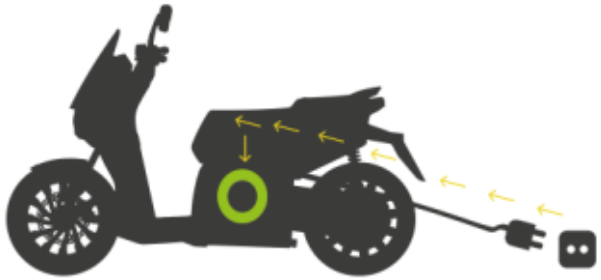
Système d'extraction de type chariot

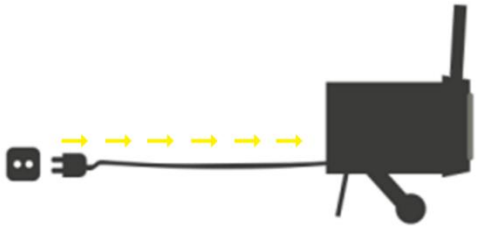
Le système se compose d'une poignée télescopique, de deux roues et d'un support (à utiliser sur les surfaces planes horizontales). Pour connaître la procédure de son retrait du scooter, voir la section « **Extraction de la batterie** ».



Chargeur interne

Intégré à l'un des capots latérales, le chargeur interne de 600 W permet de recharger la batterie directement sur le scooter ou hors de celui-ci, branchée sur une prise conventionnelle quelconque (type Schuko) par le biais d'un câble d'alimentation Schuko-IEC (inclus avec le scooter) :



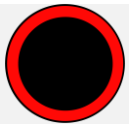
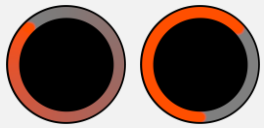
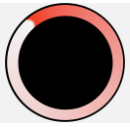


Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Cercle lumineux



Un cercle lumineux LED est situé sur le côté de la batterie pour indiquer l'état de charge de cette dernière, qu'elle se trouve sur ou hors du scooter (si le contact du scooter est enclenché, le cercle ne s'allumera dans aucune situation) :

	BP's AVEC CODE COULEUR VERT		BP's AVEC CODE COULEUR ROUGEÂTRE	
BP HORS RECHARGE	en touchant le centre du cercle,			
	une bande ROUGE et une bande BLEUE tournant de façon opposée apparaissent. L'indicateur lumineux devient ensuite TURQUOISE.		Une bande ROUGEÂTRE et une autre BLANCHE.	
	Puis le niveau de charge est indiqué momentanément au moyen de :			
	Une section fixe VERTE (ou l'ensemble du cercle, dans le cas où la charge est à 100 %).		Une section fixe ROUGEÂTRE (ou l'ensemble du cercle, dans le cas où la charge est à 100 %).	
	Si la charge de la batterie est faible :			
	Le cercle est alors intégralement ROUGE.		Le cercle est alors intégralement JAUNE.	
BP EN COURS DE RECHARGE	Pendant la recharge de la batterie, seront alternés :			
	Une bande VERTE mobile traversant tout le cercle avec une partie fixe, indiquant le pourcentage total chargé.		Une bande ROUGEÂTRE mobile traversant tout le cercle avec une partie fixe, indiquant le pourcentage total chargé.	
	Une fois 100 % atteint, l'arc apparaît :			
	Complet en VERT avec une bande BLEUE tournant autour tant que la batterie est branchée.		Complet en ROUGEÂTRE avec une bande BLANCHE tournant autour tant que la batterie est branchée.	

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

2) Énergie

Avec le système de batterie amovible, nous avons créé un ensemble de pièces qui permettent de mieux exploiter nos batteries. Il ne s'agit plus seulement de se déplacer en ville avec le scooter électrique et de pouvoir le recharger quel que soit l'endroit et le moment. Il est désormais possible, en plus, d'activer beaucoup plus d'appareils.



- **Energy IN :** D'une part, SILENCE dénomme « **Energy IN** » les options permettant d'offrir toute l'énergie nécessaire pour alimenter le bloc-batterie. Vous pouvez recharger la batterie en la branchant directement sur une prise normale, ou disposer d'une unité chargée dans l'une de nos ***Battery Swapping Stations*** (***BSS***).
 - ➔ **ATTENTION : Ne pas utiliser de chargeurs rapides autres que ceux proposés par SILENCE, sous peine de rendre nulle la garantie**.

- **Energy OUT :** D'autre part, « **l'Energy OUT** » constitue tout ce qui fonctionne grâce à l'énergie fournie par le bloc-batterie : l'énergie nécessaire à votre S01 ou autre modèle, ou celle destinée à un ordinateur, un téléviseur, un réchaud de camping, une cafetière ou un four à micro-ondes, par exemple.
 - ➔ **ATTENTION : Ne pas utiliser d'onduleurs autres que ceux proposés par SILENCE, sous peine d'annuler la garantie. Voir page suivante.**

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Tout ce qui a besoin d'électricité peut être alimenté[4] grâce à l'onduleur que SILENCE a développé pour vous. Grâce à sa conception en sac à dos, le **NOMAD** est portable (tout comme votre batterie amovible), ce qui vous permet d'utiliser les deux où que vous soyez.



Il vous suffit de connecter le BP au **NOMAD**, et l'appareil que vous souhaitez utiliser. Vous pouvez connecter différents appareils électroménagers ou appareils électriques, que ce soit un téléphone portable, un ordinateur portable, une cafetière, une lampe, une TV, un ventilateur, un réfrigérateur portable, un grille-pain... jusqu'à une puissance de **3000 W**, merci à ses **2 prises 220 V de courant alternatif** (2 connecteurs Schuko) plus sa sortie **USB de 5 V de courant continu**.

3) Échange de batteries

Si vous avez acheté votre S01 avec location de batterie, il sera bientôt possible d'utiliser les ***Battery Swapping Stations* (*BSS*)** pour l'échange de batteries. Vous pourrez réserver une batterie rechargée, disponible par le biais de l'application « ***My Silence*** », et l'échanger contre votre batterie déchargée, sans perdre de temps.



[4] Selon les spécifications techniques de l'appareil.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

4) Système de contrôle de la batterie (BMS)

La batterie est dotée d'un système de surveillance appelé **BMS** (de l'anglais *Battery Management System*) qui contrôle des paramètres tels que la température et la tension. Ce système a été mis au point par l'équipe de R&D de SILENCE, et remplit une fonction très importante : l'équilibre entre la charge des différents cellules pour offrir un fonctionnement optimal de la batterie.

Ce système est également responsable de la communication de l'état de charge et du réglage des paramètres de courant de recharge et de décharge. Il prévoit également une procédure en cas d'état anormal de la batterie, déclenchant des protections préventives en cas d'excès ou de défaut de courant, de tension, de température, etc.

En bref, le BMS constitue le « cerveau » de la batterie, qui assure un rendement et une sécurité optimaux de celle-ci.

5) Raccordement de l'unité de recharge

La batterie de votre S01 peut être rechargée soit sur le scooter même, soit à part. Dans tous les cas, le scooter et la batterie prévoient une **fiche IEC mâle** ❶ sur laquelle vient se brancher le **câble d'alimentation**. Ce dernier se compose d'une **borne femelle IEC** ❷ et d'une **prise Schuko mâle** ❸ (utilisés en Europe pour le raccordement au réseau domestique) et se range généralement dans la niche sous le siège où se trouve le connecteur mâle ❶ (voir section **Siège - Compartiment sous le siège**). Ce dernier se trouve à l'arrière sur la batterie ❹ :







Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Avant d'introduire ou de retirer le bloc-batterie, s'assurer que le scooter n'est pas en cours de recharge et que le contact n'est pas enclenché.

Le chargeur (600 W) est intégré au bloc-batterie même, de sorte que seuls la prise de courant et le câble d'alimentation sont nécessaires pour la recharge. Il est refroidi par convection.

- **Pour la connexion**, brancher d'abord le connecteur IEC (scooter ou batterie seule), puis le secteur. Il est nécessaire d'effectuer au moins une charge complète après trois ou quatre recharges partielles. De même, il est nécessaire d'effectuer une charge lente complète après 3 ou 4 charges rapides.

- **Pour la déconnexion**, le secteur doit être débranché en premier, puis le connecteur IEC. Il est possible d'interrompre le processus de recharge à tout moment. En revanche, le système de contrôle met fin automatiquement à la recharge lorsqu'elle atteint 100 %.

Si la température de la batterie est inférieure à **0 °C ou supérieure à 50 °C** (en raison d'un usage inadéquat), celle-ci ne se recharge pas.

IMPORTANT !

Une charge complète doit être effectuée tous les 30 jours pour effectuer les effets de la garantie*.

Si elle est branchée à basse température, un chauffage interne s'opère alors jusqu'à ce qu'elle atteigne une température adaptée à la charge **(sur les unités de batterie qui ont ce dispositif activé)**. Ce chauffage fonctionne tant qu'il est branché sur le secteur et veille à ce que le passage du courant se fasse dans de bonnes conditions de température. Dans ce cas, le temps de recharge s'avère plus long que celui obtenu dans des conditions de température comprises dans la plage normale d'utilisation.

Il est recommandé pendant les saisons froides et dans les endroits froids de maintenir la batterie connectée au secteur afin que le chauffage réchauffe les cellules et que les cellules se trouvent à une température appropriée pour une utilisation normale du scooter.

*** Pour conserver la garantie de la batterie, la recharger complètement (jusqu'à 100 %) au moins une fois par mois**. S'il est prévu de ne pas l'utiliser pendant une longue période, il est très important de la laisser suffisamment rechargée pour que sa charge ne tombe pas à des niveaux critiques. Sous une certaine limite inférieure de tension, une batterie perd son autonomie, ce qui implique qu'elle ne peut pas être rechargée et doit être amenée à un service technique agréé.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

6) Température

Le scooter comporte un système de contrôle et de stabilisation de la tension et de la température des cellules. Pour éviter les situations critiques, les systèmes de sécurité limitent l'utilisation de la batterie si la température des cellules dépasse les seuils de surchauffe ou de sur-refroidissement établis.

- La plage de fonctionnement de la batterie est comprise entre -10 et 60 °C. En fonction de la température, le rendement des cellules à lithium peut varier.
- Le chargeur ne recharge pas la batterie si la température des cellules est inférieure à 0 °C ou supérieure à 50 °C.
- La température de la batterie est lisible sur l'écran du scooter. Si l'une des limites est dépassée (supérieure ou inférieure, alerte ou panne), elle est alors indiquée par le voyant suivant :

	**Indicateur de température**. Clignote lorsqu'un composant s'approche de sa température limite (supérieure ou inférieure) admissible. Il reste allumé lorsque la limite est dépassée. **Moteur** : 100 °C (clig.), 110 °C (all.). **Onduleur** : 70 °C (clig.), 75 °C (all.). **Batterie** : 50 °C (clig.), 60 °C (all.) / 5 °C (clig.), -10 °C (all.)

Les mesures à prendre selon les cas sont les suivantes :

- Température faible : la batterie ne fonctionne pas dans des conditions optimales ; la stocker dans un endroit plus chaud et la mettre à recharger (au cas où elle possède un dispositif de chauffage interne activé).

- Température élevée : en raison d'un usage intensif, la batterie ne peut pas fournir plus de puissance ; éviter le mode SPORT et arrêter au besoin le véhicule et le laisser refroidir.

7) Indicateur de charge de batterie en % (SoC)

Afin d'obtenir une lecture de l'**état de charge** de la batterie **(SoC, exprimé en %) avec la meilleure précision possible**, il est nécessaire de terminer le processus de recharge jusqu'à 100 % (au moins après trois ou quatre recharges partielles).

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

8) Autonomie

L'autonomie d'un véhicule électrique se définit comme la distance pouvant être parcourue avec une seule charge complète de la batterie.

Celle-ci est influencée par de nombreux facteurs, tels que le style de conduite, le poids sur le scooter et sa bonne répartition, la pression des pneus ou les conditions météorologiques défavorables, comme le vent, qui peuvent la réduire.

L'écran propose une estimation de l'autonomie restante en kilomètres (ou milles). Ce nombre est **approximatif** ; il dépend du mode de conduite (**CITY/ECO/SPORT**) et du rythme de décharge.

9) Bonnes pratiques sur la charge de la batterie

La charge de la batterie doit être réalisée en suivant les recommandations suivantes :

- En réalisant la charge à domicile, placer la batterie dans une zone isolée et aérée comme un garage, une buanderie, un débarras ou une terrasse.
- Ne pas réaliser la charge de la batterie sous la pluie quand elle se trouve hors de la moto.
- Ne pas réaliser la charge dans les zones de passage ou d'accès au domicile.
- Maintenir la batterie éloignée de tout élément chaud ou pouvant provoquer de la chaleur, comme un radiateur ou un poêle.
- Maintenir la batterie éloignée de tout élément mobile, comme un véhicule ou une porte, en évitant tout impact éventuel sur cette dernière.
- Maintenir la batterie à une distance prudente de tout autre élément, comme une table, une armoire, une chaise et une étagère.
- Maintenir une surveillance régulière de la batterie pendant la charge.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

10) Pratiques conseillées pour un entretien correct de la batterie

La batterie peut durer 1 000 cycles o 5 années tout en conservant 80 % de sa capacité si l'entretien est effectué conformément à la garantie et si une série de bonnes pratiques sont respectées :

- Éviter d'utiliser excessivement le mode SPORT, en essayant d'utiliser le mode CITY le plus longtemps possible (Raison : évitez la conduite agressive avec des accélérations brutales continues).
- Éviter de décharger complètement la batterie. La recharger à environ 25 % du SoC, ce qui permet d'éviter un cycle complet en limitant la profondeur de décharge.
- Maintenir la température de la batterie entre 20 et 30 °C ou, le cas échéant, pour une durée aussi courte que possible. Hors de cette plage, la batterie se détériore plus facilement, et perd ainsi ses propriétés.
- Dans la mesure du possible, utiliser le chargeur interne pour la recharge, en évitant l'usage continue de chargeurs rapides. Effectuez une charge lente complète après 3 ou 4 charges rapides.

La capacité nominale varie de 4 % par an, la puissance et l'endurance de 2 % par an. La capacité nominale varie de 2 % tous les 100 cycles, la puissance et l'endurance de 1 % tous les 100 cycles.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

11) Alertes de sécurité concernant la batterie

AVERTISSEMENT **NE JAMAIS OUVRIR LE BOÎTIER DE LA BATTERIE**

CELA PEUT S'AVÉRER TRÈS DANGEREUX ET RENDRE NULLE LA GARANTIE.

SEUL LE PERSONNEL AUTORISÉ PEUT MANIPULER LE BOÎTIER DE LA BATTERIE.

SI DE LA FUMÉE S'ÉCHAPPE DE LA BATTERIE, IL EST IMPÉRATIF D'APPELER D'URGENCE LES POMPIERS (DANGER DE MORT) ET DE RETIRER LA BATTERIE DE L'ESPACE CLOS OÙ ELLE SE TROUVE.

LE VÉHICULE NE PEUT PAS EXPLOSER ; IL NE PRÉSENTE DONC AUCUN RISQUE POUR SON TRANSPORT VERS UN LIEU SÛR.

Pour des raisons de sécurité, seules les batteries dont la provenance, l'historique de maintenance et l'état peuvent être vérifiés doivent être utilisées. L'utilisation de batteries d'occasion sans traçabilité ou sans révisions effectuées par un Service Technique officiel SILENCE peut entraîner des risques électriques, de fonctionnement ou de sécurité, car SILENCE ne peut pas garantir leur état réel ni vérifier si elles répondent aux exigences techniques du système. SILENCE ne peut pas garantir l'état réel des batteries dont la traçabilité ou la maintenance ne peuvent pas être vérifiées, et ne pourra donc pas être tenu responsable dans ces cas, sans préjudice des droits légaux du consommateur

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER LES BLESSURES, LES BRÛLURES OU LES DÉCHARGES ÉLECTRIQUES :

- **NE JAMAIS DÉMONTER L'UNITÉ DE LA BATTERIE OU RETIRER SES CACHES. SEUL LE PERSONNEL AUTORISÉ PEUT LE FAIRE.**
- **TENIR LES ENFANTS ÉLOIGNÉS DE CETTE PARTIE DU SCOOTER.**
- **S'ASSURER QUE LA ZONE DE LA BATTERIE NE SE PERFORE PAS OU NE REÇOIT PAS DE COUP LORS DE L'UTILISATION D'ÉLÉVATEURS. NE PAS L'EXPOSER À DES LIQUIDES OU À DES FLAMMES ET NE PAS L'INCINÉRER : L'EXCÈS DE CHALEUR PEUT GÉNÉRER DU FEU POTENTIELLEMENT TRÈS DANGEREUX.**

PERSONNEL QUALIFIÉ AUTORISÉ

VEILLER À LIRE LE MANUEL D'ATELIER AVANT DE RÉPARER OU DE REMPLACER LA BATTERIE.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Mesures de premiers secours

En cas de rupture de la batterie, de fumée ou de flammes, évacuer le personnel de la zone à risque et assurer une aération maximale pour éventer toute émanation. Dans tous les cas, contacter les services sanitaire.

- **En cas de contact avec les yeux** : laver abondamment à l'eau (paupières ouvertes) pendant au moins 10 minutes.
- **En cas de contact avec la peau** : ôter tous les vêtements contaminés et laver abondamment à l'eau et au savon la zone affectée pendant au moins 15 minutes. Ne pas appliquer de graisse ni de pommade.
- **En cas d'inhalation** : sortir en plein air et ventiler la zone contaminée. Faire respirer de l'oxygène ou appliquer la respiration artificielle, le cas échéant.

Mesures en cas d'incendie

Moyens d'extinction :

- **Il est possible d'utiliser** des extincteurs de type D, à CO_2, à poudre chimique. Utiliser de l'eau si le scooter / la batterie n'est pas relié au secteur ou à proximité d'autres batteries.
- **Dangers spécifiques** : Surchauffe des cellules due à une source externe ou à une mauvaise utilisation.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

MISE AU REBUT ET RECYCLAGE

1) Recyclage du bloc-batterie

Une fois le cycle de vie du bloc-batterie du S01 terminé, la gestion de son enlèvement doit se faire conformément à la réglementation en vigueur et en respectant toujours l'environnement. La législation interdit l'élimination du *Battery Pack* dans les conteneurs de déchets ménagers habituels. Celui-ci doit être remis à un service SILENCE agréé pour son recyclage adéquat, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement.



2) Recyclage du scooter

Lors de la mise au rebut du scooter SILENCE, il est impératif de respecter la réglementation en vigueur et l'environnement. Pour obtenir des conseils sur le recyclage ou la mise au rebut de votre scooter, contactez un centre de service SILENCE agréé qui fournira les indications nécessaires à la bonne gestion de votre scooter et de tous ses composants en fin de vie utile.



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Comme pour tout autre véhicule circulant sur la voie publique, un entretien régulier et son inspection avant chaque utilisation sont nécessaires. Il s'agit de la seule façon de garantir la sécurité des occupants comme celle des autres usagers de la route, tout en assurant une expérience optimale avec le scooter.

Au moment d'effectuer des travaux d'entretien, contactez un service SILENCE officiel : ses membres sont ceux qui connaissent le mieux votre scooter et qui disposent des outils spécifiques pour le diagnostiquer et le réparer correctement. Il existe toutefois des contrôles que vous pouvez (et devez) effectuer vous-même, par exemple la vérification de la pression des pneus, du niveau du liquide de frein, etc.

AVERTISSEMENTS

- Les présentes instructions ont été élaborées en supposant une utilisation du S01 exclusivement en zone urbaine. Si le véhicule est utilisé à une fin autre que celle pour laquelle il a été fabriqué, s'il est utilisé en permanence à grande vitesse ou s'il est exposé à de l'humidité ou poussière excessive, il est alors nécessaire de procéder à des inspections plus fréquentes qu'indiqué. Lisez toujours les instructions avant de commencer, et assurez-vous de bien disposer de tout le matériel nécessaire et de connaître clairement la marche à suivre.

- Si votre S01 est impliqué dans un accident, demandez à un service SILENCE officiel d'inspecter les principaux composants.

- Ne pas effectuer d'entretien adéquat, ne pas suivre correctement les instructions ou ne pas résoudre un problème avant de commencer à rouler peut provoquer un accident avec **UN RISQUE DE BLESSURE GRAVE OU MÊME DE MORT**. Suivez toujours ce programme et les conseils de votre revendeur SILENCE.

- Certaines opérations de base sont susceptibles d'être effectuées par vous-même (celles qui s'appliquent d'ailleurs à un scooter à combustion, par exemple le changement des plaquettes de frein). Vous seul pouvez évaluer si vous avez les connaissances nécessaires pour effectuer cette tâche personnellement ou non.

- Utilisez la béquille centrale pour les opérations, à effectuer toujours sur une surface horizontale, plate et dure.

- Réalisez toujours les opérations scooter éteint et clés retirées (sauf instructions contraires) pour éviter de le démarrer par inadvertance et de provoquer un accident avec le moteur en marche.

- Prêtez une attention particulière aux pièces chaudes, en particulier aux disques de frein juste après avoir conduit le S01. Laissez-les refroidir au préalable.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

3) Opérations et périodicité

PARTIE	OPÉRATIONS	PÉRIODICITÉ
Parties peintes	Nettoyer à l'aide d'un produit de lustrage.	Tous les mois
Parties en caoutchouc	Nettoyer à l'aide de produits spéciaux de protection du caoutchouc.	Tous les mois
Parties en aluminium	Nettoyer à l'aide d'un spray protecteur pour lutter contre l'oxydation. Enlever soigneusement les points d'oxydation de l'aluminium avec de la laine d'acier et du savon adaptés.	Toutes les semaines
Parties métalliques	Utiliser de l'huile pour nettoyer et graisser les parties métalliques (surtout le train d'atterrissage de la batterie, afin de garantir un bon déploiement de celui-ci).	Tous les mois
Siège	Nettoyer à l'aide d'une éponge douce pour éliminer les insectes et la saleté.	Tous les jours d'utilisation
Tableau de bord	Nettoyer les saletés durcies à l'aide d'une éponge douce.	Selon le degré de saleté
Pneus	S'assurer que la pression respecte bien celle indiquée dans la section « **Spécifications scooter (partie cycle + moteur)** ».	Toutes les semaines
Feux	Nettoyer les saletés durcies à l'aide d'une éponge douce.	Selon le degré de saleté
Pare-brise	Nettoyer à l'aide d'une éponge douce pour éliminer les insectes ou la saleté.	Tous les jours d'utilisation
Suspensions	Vérifier l'absence de fuites au niveau de la fourche et de l'amortisseur arrière.	Tous les mois

4) Nettoyage

Nettoyez le scooter comme décrit dans la section précédente. Comme pour tout véhicule, il est important de le nettoyer régulièrement pour le maintenir en bon état. Il est de la responsabilité de l'utilisateur ou utilisatrice de protéger adéquatement le scooter contre les polluants atmosphériques agressifs et les effets du sel de déneigement.

AVERTISSEMENT : **ne pas nettoyer la batterie avec de l'eau en abondance ou un nettoyeur haute pression**. Ne jamais utiliser de détergents agressifs sur le scooter. Faire en sorte d'employer des produits de nettoyage doux pour le véhicule et qui respectent l'environnement.

Pour sécher le scooter, toujours utiliser un chiffon propre et doux. Les chiffons sales peuvent provoquer des rayures sur les surfaces lisses et brillantes, tandis que les chiffons propres et doux réduisent les rayures. Ne jamais utiliser de chiffons ni d'éponges rigides.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

5) Stockage

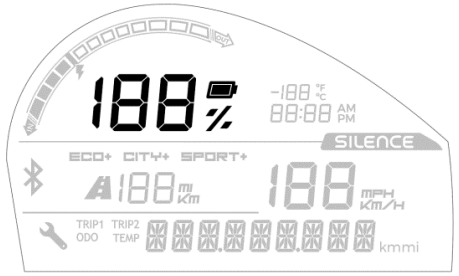
S'il est prévu de ne pas utiliser le scooter pendant une longue période, lire et respecter les procédures qui suivent :

- Nettoyer le scooter et le laisser sécher **complètement** avant de le ranger. L'eau résiduelle est susceptible d'entraîner des problèmes de contact au niveau des composants électroniques.
- Placer le scooter sur sa béquille **centrale**.
- Vérifier sur le scooter la présence de tout problème antérieur.
- Une **housse** protège le scooter des intempéries et s'avère être un bon investissement. Poser une **protection** au sol pour prémunir contre les pertes éventuelles.
- Réaliser une **charge complète** au moins une fois par mois.
- **Stockage du véhicule sans la batterie BP :** la batterie interne du système de connectivité est alimentée par celle-ci et, en cas d'absence prolongée, elle peut se décharger complètement. Dans ce cas, le véhicule perdra la connectivité et, pour la rétablir, il sera nécessaire de remplacer cette batterie ou l'ensemble du système de connectivité, selon le modèle.

6) Vérifications avant la mise en marche

Niveau de charge

Consulter le niveau de charge sur l'écran. S'il s'avère insuffisant, il est recommandé de recharger la batterie avant d'utiliser le scooter :



Feux et clignotants

Remplacer la ou les pièces qui ne fonctionnent pas ou ont été endommagées et ce, avant de conduire. Lorsque les indicateurs du compteur de vitesse ne fonctionnent pas correctement, ceux-ci clignotent plus rapidement pour signaler la présence d'un problème.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Béquilles

Veiller à ce que les béquilles latérale et centrale sont pliées. La béquille latérale est dotée d'un capteur qui empêche le scooter de rouler lorsqu'elle est déployée ; la béquille centrale en est dépourvue.

Pneus

Toujours vérifier que les pneus ne sont pas crevés, déchirés, fissurés ou que la bande de roulement n'est pas usée. Ne jamais rouler avec des pneus usés ou défectueux. Consulter la section « **Spécifications scooter (partie cycle + moteur)** » pour connaître les bonnes pressions de gonflage des pneus de votre scooter**.** Conduire avec un gonflage inadapté peut endommager le pneu, réduisant ainsi sa longévité, et provoquer un accident.

Pneu arrière

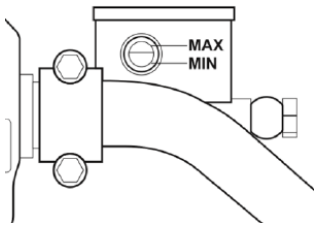
Il est très important de respecter le niveau de pression du pneu arrière, car le moteur est situé à l'intérieur de la roue arrière.
Il convient de noter que ce véhicule inclut un poids suspendu à la roue arrière supérieur aux véhicules conventionnels (pour lesquels le moteur ne se trouve pas dans la roue), de sorte que la jante ou le moteur peut s'en trouver affecté lors du passage de trottoirs, de trous ou de ralentisseurs à la même vitesse qu'un véhicule conventionnel.

ATTENTION : Passer sur des trottoirs, des trous ou des ralentisseurs à vitesse élevée peut endommager la jante et/ou le moteur du véhicule.

Freins

Liquide de frein

Les réservoirs de liquide de frein sont situés dans la partie supérieure du guidon, de chaque côté. Vérifier leur niveau, une fois le scooter sur ses deux roues, sans utiliser les béquilles.
Le liquide de frein ne doit pas descendre en dessous du repère **MIN** du réservoir. L'air risque de pénétrer dans le réservoir s'il est vide, ce qui peut provoquer des problèmes du système de freinage du scooter et compromettre la sécurité sur la route.
Le niveau doit être vérifié régulièrement, et le liquide doit être changé tous les deux ans. S'il s'avère insuffisant, ajouter du liquide de frein DOT4.



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

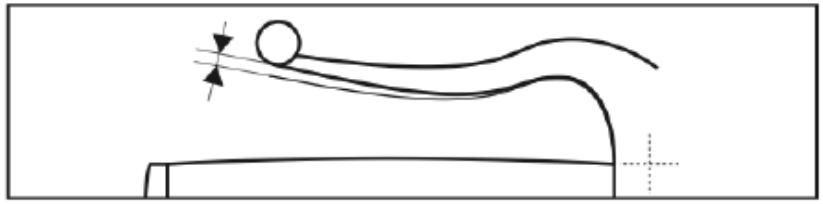
AVERTISSEMENT : en cas de déversement accidentel, le liquide de frein peut endommager la peinture et les pièces en plastique du scooter.
De plus, il présente un risque pour la santé s'il n'est pas manipulé correctement et en toute sécurité.
Si le liquide de frein entre en contact avec la peau, il doit être immédiatement rincé à l'eau. S'il entre en contact avec les yeux, les rincer à l'eau et contacter rapidement les services sanitaires.

Plaquettes de frein

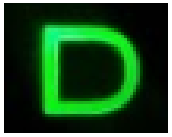
Lorsque l'épaisseur des plaquettes de frein est inférieure à 1 mm, elles perdent alors de leur efficacité. Demander à votre point de vente pour obtenir leur remplacement.

Leviers de frein

Si les leviers de frein semblent avoir trop de jeu mais que les plaquettes sont encore en bon état, se rendre sans délai au point de vente officiel pour les vérifier :



Avant l'activation de l'icône « D » (scooter prêt à l'emploi), s'assurer que le système de freinage fonctionne correctement : serrer les leviers de frein gauche et droit en même temps pour voir si tous deux résistent à la pression.



Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Réglage du levier de frein

La position des leviers de frein gauche et droit peut être réglée pour offrir un plus grand confort au pilote. Il s'agit d'un dispositif de réglage situé sur les leviers de frein mêmes.

En tournant le dispositif de réglage vers l'avant ou l'arrière, la position des leviers de frein peut être déplacée vers l'avant ou l'arrière.



AVERTISSEMENT

Le réglage des leviers de frein n'affecte que leur position et n'a aucun effet sur la force ou la capacité du freinage.

Ancrage de la batterie

Vérifier que la batterie est correctement ancrée, en veillant à ce qu'elle ne sorte pas du scooter lorsqu'on la tire fermement.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

RÉSOLUTION DES INCIDENTS

Pour les pannes décrites dans le présent document, seuls les composants finaux sont supposés en être la cause. Si un problème persiste après remplacement du composant final, il est alors nécessaire de se rendre au point de vente officiel.
Tous nos scooters sont soigneusement examinés avant d'être livrés à notre revendeur. Même après l'inspection des scooters, certains problèmes peuvent subsister. Le tableau suivant fournit un guide permettant d'identifier le problème et, le cas échéant, de le réparer soi-même. Si vous ne parvenez pas à le résoudre, portez le scooter au service SILENCE officiel pour le faire réparer.

INCIDENT	CAUSE PROBABLE	SOLUTION À APPLIQUER
Un feu (avant, arrière, clignotants) ne fonctionne pas	Les fusibles sont endommagés. Le composant est défectueux ou les connecteurs sont endommagés.	Vérifier les fusibles et les connecteurs. Si le problème persiste, s'adresser au revendeur officiel le plus proche.
Le scooter n'accélère pas	L'accélérateur est déréglé.	Vérifier la connexion accélérateur-raccords électriques. S'adresser au revendeur officiel le plus proche.
Le scooter ne démarre pas	La clé n'est pas insérée. Le scooter est en cours de recharge. La batterie est déchargée. Les fusibles sont endommagés.	Vérifier que la clé est insérée dans la fente. Attendre que la charge soit terminée puis débrancher le chargeur. Recharger complètement la batterie. Remplacer les fusibles endommagés. Si le problème persiste, s'adresser au revendeur officiel le plus proche.
La batterie ne se recharge pas. Le pourcentage de batterie n'augmente pas	Problème de batterie, problème de chargeur. Le chargeur n'est pas alimenté.	Vérifier les connexions batterie-scooter et scooter-secteur (recharge effectuée sur le scooter). Vérifier la connexion batterie-secteur (recharge effectuée hors du scooter).
Les freins ne freinent pas correctement (les plaquettes de frein sont correctes)	Pression des pneus inadéquate. Les pneus sont usés. Charge excessive ou mal répartie. Air dans le circuit de freinage.	La pression des pneus doit être vérifiée et rétablie au niveau adéquat (voir la section « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »). Remplacer les pneus. Vérifier si la charge est excessive. Réduire ou redistribuer la charge. Consulter le revendeur officiel le plus proche.
Erreur d'état du niveau de charge (SoC)	L'indicateur de charge n'est pas synchronisé avec l'état de charge réel.	Recharger complètement la batterie. Si le problème persiste, s'adresser au revendeur officiel.
Message par écran : « 0x… »	Variable selon le problème.	Consulter le revendeur officiel le plus proche.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

GARANTIE DU VÉHICULE ET DE LA BATTERIE

1) Livraison à l'acheteur

Le présent document constitue la base de l'acceptation des demandes de garantie (les documents incomplets ou manquants empêchent leur traitement) :

VIN (numéro d'identification du véhicule)	…….. **Date de livraison**
Nom complet……. **Rue**……. **Ville**……. **Code postal**……. **Pays**……. **Nº tél. fixe/portable**……. **Adresse électronique**…….	**Numéro du revendeur**

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

2) Conditions de garantie (raisons de la perte de conformité)

Généralités

1. SCUTUM LOGISTIC, S.L., ayant son siège social à c/ Còrsega 293, 08008 Barcelone, Espagne ("SILENCE"), offre à ses clients, par l'intermédiaire de son réseau de service technique, une garantie couvrant l'ensemble des pièces intégrales de ses véhicules neufs, enregistrés et utilisés dans les pays européens [5], où le réseau de service technique de Silence est présent à un moment donné.
 Cette garantie est valable pendant les délais légalement requis conformément à la législation nationale du pays où le produit a été acheté (la "Garantie").
2. Cette période est de deux (2) ans dans la plupart des pays européens et de trois (3) ans dans certains d'entre eux, tels que l'Espagne ou la Suède.
 En ce qui concerne la batterie, SILENCE offre une garantie de trois (3) ans ou 360 cycles de charge, selon la première éventualité.
 Un cycle de charge correspond à une décharge et une recharge de 100 % de l'énergie de la batterie, qui peut être réalisée totalement ou partiellement. Par exemple, si une batterie complètement chargée est déchargée à 50 %, puis rechargée à 100 %, et enfin de nouveau déchargée à 50 %, cela serait comptabilisé comme un (1) cycle.
3. Pendant cette période de garantie (la « période de garantie »), le service technique réparera ou remplacera gratuitement toute pièce défectueuse du véhicule (de conception, matériaux ou de fabrication), sous réserve des conditions et exceptions stipulées dans le manuel d'utilisation et dans le présent livret de garantie, dans la mesure où cette intervention est nécessaire pour mettre le véhicule en conformité. Pour obtenir un service sous garantie, vous devez amener à vos frais votre véhicule SILENCE chez un concessionnaire SILENCE ou chez un réparateur professionnel agrée. SILENCE ou le service technique compétent déterminera la procédure de réparation ou de remplacement la mieux adaptée en fonction de la non-conformité constatée.

a) [5] Silence a déployé ou déploiera des services techniques dans les États membres de l'Union européenne, ainsi qu'au Royaume-Uni, en Norvège, en Ukraine, en Andorre, en Serbie, en Moldavie, au Monténégro, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Macédoine du Nord, en Islande, en Suisse et en Turquie.

Veuillez consulter www.silence.eco afin de vérifier si le réseau de services officiels de SILENCE est disponible dans votre pays de résidence.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

4. La réparation ou le remplacement d'une pièce du véhicule ne prolonge pas la période de garantie d'origine des autres composants du produit. La procédure de réparation ou de remplacement ne suppose qu'une prolongation de six mois de la garantie de la ou des pièces défectueuses (dans la plupart des pays européens) ou d'un an (dans seulement quelques-uns, comme l'Espagne) à compter du retour du produit à l'utilisateur, à l'égard du défaut de conformité à l'origine de la réparation ou du remplacement initial.

5. Chaque fois qu'un entretien, une intervention mécanique, une réparation ou une révision du véhicule est effectué(e) dans les conditions de garantie décrites au point (1) ci-dessus, le client doit présenter le carnet d'entretien fourni par SILENCE à cet effet, correctement rempli, au concessionnaire ou au service technique au sein duquel l'intervention doit être effectuée.

6. Toute réparation ou tout remplacement doit être effectué dans un délai raisonnable et sans créer d'inconvénient majeur pour le client, en tenant compte de la nature et de la technologie de la réparation, et de la disponibilité des pièces nécessaires.

7. Toute pièce remplacée par une autre devient la propriété légitime de Silence.

8. SILENCE se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations à ses véhicules afin d'en améliorer les performances.

9. Le réseau des services officiels agréés par SILENCE pour effectuer toute opération technique et de maintenance peut être consulté sur son site internet (www.silence.eco).

10. La garantie s'ajoute à tous les autres droits des clients de SILENCE en vertu de leur contrat d'achat respectif, et elle n'affecte aucun autre droit légal.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Exclusions

11. La garantie ne couvre pas :

a) Les défauts causés par les matériaux fournis par l'acheteur lui-même.
b) Les pièces d'usure : disques de frein, fusibles, pneus, câbles, poignées, autocollants, pièces en caoutchouc, lubrifiants, etc.
c) Les défauts causés par une réparation, un réglage, un entretien ou toute autre intervention en dehors des recommandations de SILENCE, comme la pose de pièces non approuvées par SILENCE.
d) Les défauts causés par l'utilisation de pièces de rechange, d'accessoires, de lubrifiants ou d'autres fluides d'une nature et/ou d'une qualité différente(e) de celle des pièces d'origine.
e) Les pièces, accessoires ou autres équipements non originaux SILENCE.
f) Les défauts causés par une transformation ou modification du véhicule.
g) Les défauts dus au vieillissement ou à un stockage prolongé (changement de couleur de la peinture, craquelures de la peinture ou autres dommages).
h) L'usure normale résultant de l'utilisation, telle que l'usure de la batterie, de la selle, des béquilles, etc., ainsi que la détérioration normale de la peinture, des garnitures ou d'autres éléments esthétiques.
i) Les défauts causés par un manque d'entretien tel que stipulé par SILENCE.
j) Les dommages dus à un transport et à un stockage inappropriés.
k) Toute intervention mécanique effectuée par des personnes étrangères à un service technique agréé.
l) Les dommages découlant d'événements météorologiques, de catastrophes, d'incendies, de collisions et/ou d'accidents de la route, les dommages intentionnels, en cas de vol, ou les dommages qui en résultent.
m) Les dommages causés par des produits chimiques, des excréments d'animaux, de l'eau salée, le sel et d'autres agents similaires.
n) Les défauts dus à une utilisation inappropriée telle qu'une conduite anormale, la participation à tout type de compétition, la conduite sur des routes en mauvais état ou dans des zones hostiles, le fait de ne pas charger régulièrement la batterie comme indiqué dans le manuel d'utilisation, etc.
o) Les défauts suite à la négligence de ne pas faire réparer le véhicule dans les plus brefs délais dès la détection d'un défaut.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

p) Les sensations perçues qui n'affectent pas les performances ni le fonctionnement du véhicule, telles que le bruit du moteur, les vibrations, le jeu entre les pièces, etc.
q) Lorsque le véhicule est adapté à l'usage auquel il est habituellement destiné, et/ou présente la qualité et les performances normales d'un véhicule de ce type, selon sa nature et/ou les représentations faites par SILENCE, ou s'il correspond à la description faite par SILENCE.
r) Lorsque la non-conformité repose sur un fait que l'acheteur ne pouvait raisonnablement ignorer.
s) Les coûts relatifs à l'entretien régulier.
t) La compensation financière pour la période d'entretien et de réparation, qu'elle soit couverte ou non par la garantie : la perte de temps, les pertes d'exploitation, les frais de location d'un autre véhicule, etc.

Particularités de la batterie

12. Pour qu'une batterie soit considérée comme défectueuse et donc couverte par la garantie, l'une des deux conditions suivantes doit être remplie :

(a) La tension aux bornes du bloc-batterie, mesurée à pleine charge et avec une résistance de 10 kOhm connectée entre ses bornes, est inférieure à 48 V ;
(b) L'énergie fournie par la batterie à une charge absorbant un courant équivalent à 1 C (où C est la capacité nominale de la batterie), mesurée dans l'intervalle entre une batterie entièrement rechargée et cette même batterie complètement déchargée, sous une température ambiante de 25±3 °C, est inférieure à 70 % de la capacité nominale du bloc-batterie.

13. Cependant, même si l'une des conditions décrites aux points a) et b) ci-dessus est remplie, la garantie ne s'applique pas si l'une des situations suivantes se présente :
 - Lorsque le sceau d'étanchéité de la batterie est rompu ou déchiré.
 - Lorsque les éléments d'identification du bloc-batterie et/ou de ses composants (numéros de série, étiquettes d'identification, etc.) ont été supprimés ou modifiés.
 - Lorsque du personnel non autorisé a effectué une intervention (modification, réparation, etc.) sur le bloc-batterie.
- En cas d'utilisation de chargeurs autres que ceux fournis avec le véhicule ou en tant que pièces de rechange d'origine.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

- En cas de connexion du chargeur à un réseau électrique dont les caractéristiques (tension et/ou fréquence) sont différentes de celles spécifiées dans le manuel d'utilisation.
- En cas de manipulation et/ou de modification non autorisée des composants du système électrique et/ou électronique du véhicule (chargeur, BMS, entraînement du moteur, moteur, unités électroniques et unités de contrôle, éléments de contrôle et capteurs, éléments de protection - fusibles, etc., relais et contacteurs, installation électrique, etc.), y compris la modification des programmes de contrôle ou de tout paramètre de configuration (matériel et/ou logiciel) de l'un de ces éléments.
- En cas de dommages mécaniques causés par des chutes, des coups, des impacts, etc. affectant le boîtier du bloc-batterie, les batteries qu'il contient ou les éléments de connexion (câbles, connecteurs, etc.).
- Si l'utilisateur ne respecte pas les temps maximums entre chaque rechargement de la batterie spécifiés dans le manuel d'utilisation du véhicule.
- En cas de défauts résultant de l'utilisation du véhicule avec une batterie déchargée.
- En cas de défauts résultant de l'utilisation ou du stockage du véhicule (y compris les opérations de chargement) dans des conditions environnementales (température, humidité) situées hors des fourchettes de fonctionnement spécifiées dans le manuel d'utilisation.
- En cas de défauts dus à l'absence des opérations de maintenance et/ou d'entretien telles que préconisées par SILENCE, y compris les cas dans lesquels il n'existe pas une traçabilité adéquate des maintenances effectuées ou dans lesquels lesdites maintenances et/ou révisions n'ont pas été réalisées par un Service Technique officiel SILENCE.
- En cas de défauts dus à l'installation ou à la connexion d'un équipement électrique et/ou électronique auxiliaire non approuvé, pouvant entraîner une consommation de courant supérieure à la consommation maximale prévue ou des interférences avec le système électrique et l'unité de commande électronique ECU.
- En cas de défauts dus à des modifications de la carrosserie et/ou de la structure du véhicule susceptibles de modifier les conditions thermiques et de refroidissement du bloc-batterie ou de tout autre composant électronique du système.
 En cas de défauts dus à une manipulation et/ou une modification non autorisée du tableau de bord du véhicule.

14. L'autonomie du véhicule dépend de nombreux facteurs, notamment du mode de conduite, de la charge transportée, des conditions de circulation et de la température de fonctionnement, entre autres. Par conséquent, les kilomètres pouvant être parcourus par le véhicule avec une batterie complètement chargée ne peuvent pas être considérés comme un engagement contractuel, ni comme un défaut ou une défaillance de la batterie pouvant faire l'objet de la garantie.

REMARQUE : Un minimum d'une charge complète doit être effectué tous les 30 jours pour maintenir la garantie.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

15. Les véhicules SILENCE sont fabriqués selon les normes de qualité les plus strictes et la technologie la plus avancée. Cependant, un entretien planifié et ponctuel est essentiel pour que le véhicule fonctionne de manière correcte et efficiente. Par conséquent, il est essentiel que les clients de SILENCE effectuent les révisions d'entretien régulières préconisées dans les manuels d'utilisation des véhicules, conformément au calendrier précis d'entretien recommandé par SILENCE. En cas de conditions météorologiques, de circulation, d'utilisation du véhicule et/ou d'habitudes de conduite atypiques, extrêmes ou inhabituelles, un entretien supplémentaire peut s'avérer nécessaire. Les défauts causés par un entretien insuffisant ou incorrect ne sont apparemment pas couverts par la garantie.

16. Les clients de SILENCE doivent également effectuer eux-mêmes les contrôles de routine périodiques, comme indiqué dans les manuels d'utilisation. Dans le cas contraire, les défauts apparents peuvent être ignorés et l'état du véhicule se détériorer, ce qui peut entraîner l'exclusion de la garantie.

17. Il est fortement conseillé de confier l'entretien périodique à des revendeurs ou réparateurs du réseau agréé SILENCE, du fait de leur connaissance et maîtrise des produits SILENCE. Le réseau des services officiels agréés SILENCE pour effectuer toute intervention technique et opération d'entretien est disponible sur le site internet de SILENCE (www.silence.eco).
18. Les pièces et le coût de la main-d'œuvre engagés dans le cadre d'un service d'entretien requis ou suggéré ne sont pas couverts par la garantie.

19. Le carnet d'entretien est un moyen efficace de se souvenir des révisions d'entretien à effectuer sur les véhicules SILENCE. Il permet également à SILENCE, au concessionnaire, au réparateur ou au service technique SILENCE compétent d'assurer le suivi de l'état et du rendement du véhicule, ce qui se traduira par un prix de revente plus élevé de ce dernier le moment venu

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

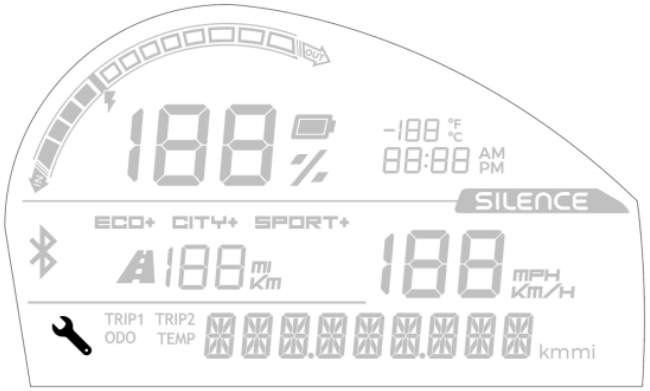
Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

3) Inspections : Scooter et batterie

Chaque S01 doit passer une série de révisions périodiques, en fonction de son kilométrage ou au moins une fois par an (si les kilomètres nécessaires pour passer un nouveau contrôle ne sont pas parcourus dans l'année). Il en va de même pour les blocs-batteries ou *Battery Packs* (« *be* ») qui possèdent des points à inspecter. Pour les batteries achetées en même temps que le scooter, la fréquence de leurs révisions sera la même que celle du scooter, les deux révisions devant être effectuées en même temps.

Le kilométrage stipulé pour passer le contrôle **du scooter comme de la batterie** est automatiquement indiqué sur l'écran du scooter (icône de la **clé à fourche**) et s'établit comme suit : le premier contrôle se fait à **1 500 km**, le deuxième a lieu à **5 000 km**, le troisième à **10 000 km** et les suivants tous les **5 000 km**.

Les inspections du **scooter** doivent être réalisées au plus tard un an après la dernière inspection (**c'est-à-dire au moins une par an, la première ayant lieu après les 3 premiers mois**).



Les informations sur les points à vérifier sont détaillées dans les manuels / plans d'entretien correspondants, tant pour le scooter que pour la batterie, mis à la disposition des services SILENCE officiels.

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Registre des inspections S01 (scooter et batterie) :

	Nº INSPECTION	DATE		KILOMÉTRAGE	SIGNATURE SERV. OFFICIEL
	DATE IMMATRICULATION	/...../.....			
	1ère INSPECTION AVANT LE :	+3 mois ↓/...../.....	ou	1 500 km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
1ère	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
2ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
3ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
4ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
5ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
6ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	

	Nº INSPECTION	DATE		KILOMÉTRAGE	SIGNATURE SERV. OFFICIEL
7ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
8ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
9ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
10ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
11ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	
	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+1 an ↓/...../.....	ou	+5 000 km ↓km	
		doit être supérieure à ↓		doit être supérieure à ↓	
12ème	**DONNÉES INSPECTION :**	/...../.....		km	

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility

Copyright© SILENCE Urban Ecomobility